FOND NATIONAL CLIMAT

MALI

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ASSAINISSEMENT

Au service des peuples et des nations

Titre du Programme/Projet : **«Programme de Réduction des effets néfastes des Changements Climatiques dans le Delta Intérieur du Niger (P.R.E.N.C.C) ».**

Zones d'intervention : Delta intérieur du Niger dans 2 cercles (Djenné et Macina)

Domaine prioritaire du Plan Stratégique 2014 : **Eau**

Produits du Plan Stratégique 2014 :

Produit 2.1 : **Promotion de points d'eau modernes pour l'accès à l'eau potable**
Produit 2.2 : **Promotion de plans d'eau de surface et d'ouvrages de captage d'eau de surface**
Produit 2.3 : **Aménagement des points d'eau adapte pour le cheptel et la production piscicole**

Nom et titre du Soumissionnaire PNUD : _____

Signature du Soumissionnaire PNUD : _____

Date/Mois/Année

Nom et titre du signataire du Fonds Climat : _____

Signature (Fonds Climat) : _____

Date/Mois/Année

Période du programme : 2016-2018 Numéro du Programme : …… …	Ressources totales requises: **$ 945.345** Ressources totales allouées: • Fonds Climat Mali **$ 945,345** • Autres : 0

Description sommaire

Le présent programme dénommé « Programme de Réduction des effets néfastes des Changements Climatiques dans le Delta Intérieur du Niger (P.R.E.N.C.C) ». vise à promouvoir dans les cercles de Macina et de Djenné, l'aménagement .des points d'eau modernes pour l'accès à l'eau potable, des ouvrages de captage d'eau de surface, des points d'eau adaptés pour le cheptel et la production piscicole en vue d'accroitre la résilience des populations vulnérables aux changements climatiques.

Les activités du programme porteront sur :

- la création et/ou la réhabilitation des points d'eau modernes pour les communautés défavorisées de Sana et Fakala

- l'organisation de sessions de formation sur les systèmes de collecte des eaux de pluies

- l'organisation de sessions de sensibilisation

- l'aménagement de bas-fonds et réhabilitation des mares dans les communes de Madiama et de Femaye

- L'aménagement de périmètres maraîchers pour les groupements de femmes

- l'aménagement de mares et construction de bassins aquacoles dans la commune rurale de Fakala et Djenné

Pour un montant de 475 000 000 F CFA, le programme a une durée de vingt-quatre (24) mois. Il est mis en œuvre sur initiative de six ONG Nationales constituées en consortium dénommée ''Consortium Delta Intérieur du Niger (C-DIN).

Organisations / institutions participantes

Nom de l'Organisation/Institution	Personne Contact et Adresse
PNUD	
ASFEM (Association Action pour le Sursaut de la Femme Malienne)	Mamadou Coulibaly 76030103 ba_coulou@yahoo.fr/asfem_mali@yahoo.fr
ADESA (Association pour le Développement du Sahel	Tiémoko Coulibaly 66 79 72 49/74 19 33 72 Adesa_coul@yahoo.fr
AVPIP (Appui pour la Valorisation et la Promotion des Initiatives Privées)	Mme Kouyaté Goundo Sissoko 66780081/66 73 52 61 Goundo.sora@gmail.com/ong.avpip@yahoo.fr
CERAD Centre d'Expertise et de Recherche Action pour le Développement)	Hamadoun Ouologuem 66846835/75172059 cerad_2009@yahoo.fr/houologuem@yahoo.fr
GRAFE (Groupe de Recherche pour l'Aide à la Femme et à l'Enfant	Amadou Katilé 66 927865/76 18 29 47 grafe@cefib.com
ADCOPS (Association pour le Développement et Contre la Pauvreté au Sahel)	Alidji Hamadoun Guitteye 66711747/79041863 adcops@yahoo.fr

LETTRE DE SOUMISSION

Bamako*, le 14 avril 2014 date*

À : Monsieur Mamadou Gakou *Directeur Général AEDD Bamako – Mali*

Téléphone : 20 23 10 74

Monsieur,

Nous, soussignés Consortium C-DIN, avons l'honneur de vous proposer nos services, à titre de soumissionnaire, pour l'appel à Proposition de Programme/Projet changements climatiques dans le cadre du Fonds Climat Mali concernant le domaine suivant : Eau, Conformément à votre Appel propositions en date du 20 Mars 2014. Nous vous soumettons par la présente notre Proposition, qui comprend :

- La présentation de notre Institution/Organisation
- La présentation du Programme
- Et les diverses annexes du Programme

Tout en espérant une suite positive à notre proposition, veuillez agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Signature du représentant habilité :

Nom et titre du signataire : Tiémoko Coulibaly, Représentant du Consortium C-DIN

Nom du soumissionnaire : Consortium C-DIN

Adresse : S/C ONG ADESA, Hamdallaye Rue : 32 porte : 45 Téléphone: 66 79 72 49/74 19 33 72

Email : Adesa_coul@yahoo.fr

Signatures des organisations et institutions participantes (y mettre cachet)

Nom de l'Organisation/Institution	Personne Contact et Adresse
PNUD	Nom : Représentant du Programme Environnement Courriel :
ASFEM (Association Action pour le Sursaut de la Femme Malienne)	Mamadou Coulibaly 76030103 ba_coulou@yahoo.fr/asfem_mali@yahoo.fr
ADESA (Association pour le Développement du Sahel	Tiémoko Coulibaly 66 79 72 49/74 19 33 72 Adesa_coul@yahoo.fr
AVPIP (Appui pour la Valorisation et la Promotion des Initiatives Privées)	Mme Kouyaté Goundo Sissoko 66780081/66 73 52 61 Goundo.sora@gmail.com/ong.avpip@yahoo.fr
CERAD (Centre d'Expertise et de Recherche Action pour le Développement)	Hamadoun Ouologuem 66846835/75172059 cerad_2009@yahoo.fr/houologuem@yahoo.fr
GRAFE (Groupe de Recherche pour l'Aide à la Femme et à l'Enfant	Amadou Katilé 66 927865/76 18 29 47 grafe@cefib.com
ADCOPS (Association pour le Développement et Contre la Pauvreté au Sahel)	Alidji Hamadoun Guitteye 66711747/79041863 adcops@yahoo.fr

PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION/INSTITUTION SOUMISSIONNAIRE (1page)

Nom de l'Institution/organisation : Consortium Delta Intérieur du Niger (C-DIN)

Nom, titre et Adresse de la Personne

Tiémoko Coulibaly, Représentant du Consortium C-DIN

Adresse : S/C ONG ADESA, Hamdallaye Rue : 32 porte : 45 Téléphone: 66 79 72 49/74 19 33 72

Email : Adesa_coul@yahoo.fr

Brève présentation de l'Institution /Organisation

- **Date de création :** Le consortium C-DIN a été créé le 22 Mars 2014 par six ONG maliennes (ASFEM, AVIPIP, GRAFE, ADESA, ADCOPS, CERAD) qui ont chacune au moins 10 années d'expériences. Toutes ces ONG interviennent en matière de protection de l'environnement et de lutte contre les effets néfastes des changements climatiques. Après plusieurs années de collaboration elles ont décidé de formaliser cette collaboration en se regroupant en consortium pour renforcer leur capacité d'intervention et saisir des opportunités de financement pour la mise en œuvre des projets et programmes en rapport avec les changements climatiques
- **Domaines d'intervention/types de prestations :** Comme précédemment annoncer le consortium CDIN a comme domaines d'interventions : La protection de l'environnement; la lutte contre les effets des changements climatiques (adaptation et atténuation des effets néfastes des changements climatiques et le transfert des technologies).
- **Les types de prestations :** Conception et mise en œuvre des projets, renforcement des capacités, formation, IEC, Suivi, Évaluation, étude.
- **Projets et programmes réalisés en lien avec le Domaine prioritaire ciblé :** L'expérience du Consortium repose sur l'expertise de ses ONG membres qui ont tous au moins 5 années d'expérience en matière d'adaptation aux changements Climatiques.

ASFEM : Projet Intégré d'adaptation aux changements climatiques (PIACC) des populations riveraines de la Forêt classée des Monts Mandingues, Cercle de Kati, Région de Koulikoro au Mali, **(Financement de la Coopération Suédoise (ASDI) à travers le RESO CLIMAT)**

CERAD : Projet de renforcement des capacités d'action de lutte contre la dégradation des terres et les effets néfastes des changements climatiques afin de préserver la diversité biologique **(Financement du** PMF/FEM**)**

GRAFE : Programme de sécurité alimentaire à travers la vulgarisation des semences adaptées à Saye avec l'appui de MRDF ; Projet de reboisement d'eucalyptus dans la commune de Sana (Financement de MRDF)

AVPIP : Projet d'amélioration des moyens d'existence de la population de Bossokano (Diré/Région de Tombouctou pour leur adaptation aux changements climatiques (Financement de la Coopération Suédoise (ASDI) à travers le RESO CLIMAT)

ADCOPS : Projet d'autopromotion de la population par l'augmentation du rendement des secteurs productifs à travers la maîtrise des mesures d'adaptation aux changements climatiques (Financement de la Coopération Suédoise (ASDI) à travers le RESO CLIMAT)

ADESA : Restauration et Conservation des ressources naturelles en voie de disparition dans la commune de Fakala, cercle de Djenné (Financement PMF/FEM /PNUD)

- **Organisation et équipes :** Le consortium est représenté par une tête de file (ONG ADESA) et des membres (ASFEM, AVPIP, GRAFE, CERAD et ADCOPS). Les décisions sont prises lors des rencontres trimestrielles regroupant les six membres du consortium et la coordination.
  L'équipe de mise œuvre du projet est constituée d'un coordinateur faisant office du chef de projet et des agents de terrain.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

1. Analyse de la situation

Zone d'intervention

1. Le présent programme sera mis en œuvre dans le delta intérieur du fleuve Niger et précisément dans la région de Mopti et Ségou. Il couvrira les cercles de Macina et de Djenné.

Le cercle de Djenné qui couvre une superficie de 4 561 km2 est située dans la partie Sud Est de la région de Mopti. Il possède un climat de type sahélien et la végétation est surtout caractérisée par le bourgou. L'économie repose essentiellement sur l'agriculture, l'élevage la pêche, l'artisanat et le tourisme.

Avec une population de 160 642 habitants, composée en majorité de Bambara, Peulh, Bozo, Sonrhaï et Marka. Le cercle de Djenné comprend 170 villages répartis en 12 communes. La population active est de 67470 personnes, dont 35 341 femmes en âge de procréer soit 22% (source Centre de Santé de Référence).

Le cercle de Macina couvre une superficie de 11.750 Km2. Situé dans la région de Ségou il fait frontière avec le cercle de Djenné. Il compte 11 communes.

Avec une population de 283447 habitants selon le recensement de 2009 (RGPH), dont 141181 hommes et 142226 femmes, cette population est composée en majorité de Bambara, Peulh, Bozo. L'économie repose essentiellement sur l'agriculture, l'élevage la pêche. Le cercle de Macina possède une très grande superficie cultivable. Il y'a des plaines favorables à la culture du riz et à la culture du mil. En plus l'aménagement de parcelles en maîtrise totale d'eau réalisé par l'Office du Niger est l'une des potentialités les plus certaines du cercle.

Ce choix a été fait sur la base de : (i) degré de vulnérabilité aux Changements Climatiques**,** (ii) degré de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire**,** (iv) possibilité de synergie avec d'autres partenaires intervenant dans la zone, (v) niveau d'organisation des groupements communautaires, potentialités pour la mise en œuvre des mesures d'adaptation (terres, ressources en eau, ressources pastorales, ressources piscicoles et ressources humaines), durée d'intervention et expérience des membres du consortium dans la zone.

Problèmes à résoudre et défis à relever

Le Delta Intérieur du Niger (DIN) se situe entre Ke-Macina et Tombouctou et presque un million de personnes y vivent comme pécheurs, éleveurs et agriculteurs. Dans cette zone la superficie inondée par le fleuve peut varier d'année en année de 20.000 à 30.000 km2. La crue monte entre juin et novembre /décembre pour ensuite se retirer jusqu'en avril/mai. Compte tenu du fait que la zone soit située sur la partie sud du Sahara ou la pluviométrie est faible, l'inondation de cette zone humide est fortement liée à l'approvisionnement du fleuve Niger en eau. Durant les années de bonne crue, plus de 100.000 tonnes de poissons fumés peuvent être produites dont une partie est exportée dans d'autres pays de l'Afrique de l'Ouest.

Jadis la pluviométrie qui variait entre 600 et 800 mm par an a chuté pour atteindre la barre critique d'une moyenne annuelle de 400 mm au cours des 10 dernières années. Ainsi, la zone agro - climatique Sahélienne peu propice aux activités de production agricole a progressivement pris la place de la zone- agro climatique initiale de type soudanien très indiquée pour ces activités.

Dans le DIN, les productions annuelles de poissons et riz sont fortement liées aux crues du fleuve. Actuellement à cause de la variabilité climatique, les productions sont insuffisantes pour nourrir toutes les populations locales en années de faible crue.

La production de bétail du DIN est très importante pour l'économie locale voire nationale. Cependant, à cause de la sécheresse extrême des années 1970 et 1980, une grande partie du cheptel a été décimée et cela a provoqué la désarticulation de l'économie.

2. Dans les cercles de Djenné et de Macina, il existe de grandes variations interannuelles de crue du fleuve Niger, liées à la superficie d'inondation à l'intérieur du DIN qui subit les mêmes variations. Les productions de poisson et de riz et de ressources naturelles principales ressources dépendent fortement de la disponibilité en eau, et varient avec la hauteur de la crue. Pendant les années de faible crue la production des ressources naturelles est aussi faible, résultant à une pression humaine extrêmement élevée.

Aussi, la plupart des forêts inondées ont disparu du fait de la surexploitation. Les pâturages ont été défrichés et les forêts déboisées à des fins agricoles. Il y a eu en même temps une baisse de la production de poissons due à la surpêche. Les populations ont été principalement affectées par la dégradation de leur environnement. Ces contraintes sont dues en partie aux sécheresses et mauvaises pluviométries récurrentes depuis les années 1970.

Les sécheresses des dernières années subséquentes aux changements climatiques ont fragilisé les systèmes de production fortement dépendants de la pluviométrie. Les ressources en eau de la zone du projet ont été particulièrement sensibles aux modifications du climat et à la variabilité climatique. Le régime des pluies est devenu imprévisible et très déficitaire. L'élévation anticipée des températures, qui engendre une évapotranspiration accrue et une diminution des précipitations, aggrave la vulnérabilité aux conditions climatiques des populations dont la survie est fortement dépendante des ressources en eau.

Ce déficit pluviométrique a entrainé le tarissement voire la disparition des marigots et des mares. Les crues ne sont plus maximales et les décrues sont devenues précoces. Les pluies n'étant plus abondantes les nappes phréatiques se rechargent difficilement à cause de la variabilité pluviométrique et la hausse des températures, avec comme corollaire le tarissement précoce des puits conduisant à de graves pénuries d'eau dans la zone. Ainsi, les populations riveraines s'approvisionnent directement au niveau des cours d'eau naturels et des puits traditionnels avec tout le risque que cela comporte (maladies diarrhéiques, cholera, bilharzioses, etc.,).

Par ailleurs, à cause des changements climatiques, les mares et bas-fonds sont sujets à des assèchements précoces à cause du phénomène de l'évapotranspiration. Ceci a eu des incidences sur la productivité, la production maraichère et piscicole pour un meilleur accès à la sécurité alimentaire et à d'autres besoins socio-économique de base.

L'activité de la pêche, tributaire de la ressource en eau, est menacée par divers facteurs comme le déficit pluviométrique ou encore le comblement des cours d'eau ainsi que par son exploitation et sa gestion. Les bourgoutières se rétrécissent à cause de la réduction des plans d'eau mais surtout à cause de l'extension du front agricole. Les bourgoutières sont des sites de frayère et donc constitue un enjeu majeur pour la sauvegarde des espèces qui y habitent. Aujourd'hui, l'adéquation entre les prélèvements et la productivité des pêcheries demeure un enjeu

majeur dans le cadre de la gestion durable des stocks de poisson car la capacité de renouvellement de la population halieutique se révèle faible par rapport aux prélèvements dont elle fait l'objet.

L'aggravation de la pauvreté a conduit à la destruction progressive de l'environnement déjà fortement affecté par les facteurs climatiques, qui est le support des activités de production agricole. En effet, les femmes ont de faibles capacités à plusieurs points de vue pour optimiser les activités de production, de transformation et de commercialisation maraichères.

Interventions en cours /prévus

Dans la zone d'intervention du programme, plusieurs initiatives d'adaptation aux changements climatiques ont été développées par certains partenaires au développement intervenant dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques. Il s'agit du projet d'appui à la foresterie communautaire dans le cercle de Djenné pour l'adaptation au changement climatique (PAFAC) de l'AGCC, Restauration et conservation des espèces locales en voie de disparition dans la commune de Fakala de l'ADESA, Création d'Étangs piscicole dans la commune de Nema Badenyakafo du Réseau Climat à travers l'ONG AMFVD.

3. ABFN (Agence du Bassin du Fleuve Niger), AFD (Agence Française de Développement)

4. CARE- Mali (création d'un centre multifonctionnel pour les femmes)

Ce sont tous des actions salutaires mais l'immensité de la zone et des besoins face aux changements climatiques exigent des interventions complémentaires.

Ainsi, le programme entend faire la promotion de points d'eau modernes pour l'accès à l'eau potable à travers la création et/ou la réhabilitation des points d'adduction d'eau potable multi villages, des forages équipés et des puits à grands diamètres, couplés à la formation des pêcheurs en empoisonnement des mares et l'aménagement des étangs piscicoles en vue d'accroitre la résilience des systèmes de production de poissons fortement dépendants de la pluviométrie et l'aménagement de périmètres maraichers le long des plans d'eau de surface afin de renforcer la résilience des femmes face aux effets des changements climatiques.

Valeur ajoutée de la proposition

La valeur ajoutée du programme est qu'il vient renforcer des actions déjà en cours dans la zone. Aussi les interventions en cours ou passées ont un caractère sectoriel tandis que le nouveau programme a une dimension multisectorielle. Cela favorisera une certaine synergie d'action dans la zone du projet. Le programme va utiliser l'approche participative et andragogique pour renforcer la résilience des populations, prenant en compte la durabilité environnementale, sociale, institutionnelle et financière des mesures d'adaptation.

Aussi dans un contexte de changement climatique le programme va promouvoir des solutions améliorant la résilience des communautés face au changement climatique, en développant des axes de synergie d'intervention en matière de coordination des actions, de recrutement, de communication, de renforcement de capacité, de suivi/évaluation et de capitalisation des expériences.

La GAR sera l'un des éléments clés dans la planification du programme. Les femmes étant les couches les plus vulnérables aux changements climatiques, le programme privilégiera l'approche genre dans sa mise en œuvre. Pour

une meilleure appropriation des actions l'accent sera mis sur la sensibilisation, la formation et la participation tout en mettant en place un mécanisme de pérennisation de l'appui au niveau de la zone.

2. Modèle logique et cadre de résultats du Programme

Objectif spécifique du Fonds auquel le programme/projet va contribuer

Faciliter l'accès aux technologies résilientes et durables de mobilisation, valorisation et protection des ressources en eau pour soutenir la productivité des systèmes de production et créer les opportunités de diversification des moyens d'existence

Objectif global du projet : Contribuer à la réduction des effets néfastes des changements climatiques dans le Delta Intérieur du Niger à travers la maîtrise et la gestion des ressources en eau.

Objectifs spécifiques du projet

- ✓ Améliorer l'accès durable à l'eau potable pour les communautés défavorisées dans la zone du projet à travers la réalisation et la réhabilitation de points d'eau, la formation et l'IEC.
- ✓ Améliorer la production maraichère des femmes à travers l'aménagement des bas-fonds et la réhabilitation des mares
- ✓ Améliorer la production piscicole à travers l'aménagement de mares et la réalisation de bassins aquacoles.

Résultats globaux du projet

- Augmentation du nombre de population ayant accès à l'eau potable
- Réduction des maladies liées à l'eau
- Amélioration du revenu des femmes
- Amélioration de la sécurité alimentaire
- Amélioration de l'état nutritionnel de la population

Produit 1

- Améliorer l'accès durable à l'eau potable pour les communautés défavorisées dans la zone du projet.

Résultats attendus

- Les populations des communes concernées disposent d'un nombre accru de points d'eau potable fonctionnels
- Les populations concernées adoptent des comportements plus hygiéniques et des bonnes pratiques d'utilisation des points d'eau.
- Les communautés connaissent le captage des eaux de pluie par le toit type (barre foot et type Rain Fondation).

Activité 1 : **Installation d'une adduction d'eau potable multi village pour 2000 personnes**

Il s'agit de préparer les Dossiers d'Appel d'Offres (DAO) et recruter une entreprise qui réalisera un système d'adduction d'eau multi village. Pour l'adduction d'eau il sera prévu un château et le système de canalisation. L'adduction d'eau desservira deux villages (Goundaka et Guidiowel) distants d'un kilomètre.

Activité 2 : Réalisation de 3 forages équipés de3 pompes à motricité humaine (PMH) pour 1000 personnes
Il s'agit de préparer les Dossiers d'Appel d'Offres (DAO) et recruter une entreprise qui réalisera l'installation de trois PMH

Activité 3: Réhabilitation de12 pompes à motricité humaine (PMH) pour 4800 personnes
Il s'agit de faire la réhabilitation de 12 PMH dans la zone suite à un appel d'offre ouvert

Activité 4 : **Réalisation de 5 puits à grand diamètre pour 1000 personnes**
Creusement de puits à grand diamètre. Il s'agit de préparer les Dossiers d'Appel d'Offres (DAO) et recruter une entreprise qui réalisera 5 puits à grand diamètre.

Activité 5 : **Tenue de 120 séances d'IEC/CCC pour la gestion durable des points d'eau**
Il s'agit à travers ce programme de procéder à 120 séances d'IEC/CCC pour une meilleure implication de tous les acteurs (communautés, services techniques, ONG, les agents de santé, les enseignants, comité de gestion et les bénéficiaires) pour une gestion participative et durable des points d'eau

Activité 6 : **Formation de 200 personnes sur la maîtrise du captage des eaux de pluie par le toit**

Il s'agit d'organiser 4 sessions pour former 200 personnes de la zone en captage des eaux de pluie par le toit (type barre foot et type rain fondation)

Produit 2

- Améliorer la production maraichère des femmes à travers l'aménagement des bas-fonds et la réhabilitation des mares dans les communes de Madiama et de Femaye

Résultats attendus

- Disponibilité permanente d'eau pour la réalisation des activités de maraîchage durant toute l'année.

- Les femmes exploitent leur jardin maraicher pendant toute l'année grâce à la disponibilité d'eau en permanence dans les bas-fonds et les mares réhabilités des communes de Madiama et Femaye.

- La recharge de la nappe phréatique et la réduction de l'érosion hydrique sont des phénomènes constatés dans la zone

Activité 1: Surcreusement de 2 bas-fonds stockant de l'eau en permanence dans la commune de Madiama

Pour le surcreusement de bas fond, un avis d'appel d'offres sera lancé pour le recrutement d'une entreprise qui dispose des engins lourds et capable de sur creuser les mares et les bas-fonds. La population fournira la main d'œuvre pour le ramassage des branchages et les travaux de finition

Activité 2 : Mis en place de 400 m linaires de fascines autour des bas-fonds

Pour la protection des bas-fonds contre l'envasement des fascines seront mises en place. Pour la confection des fascines, des charrettes seront mises à la disposition des populations pour le transport des tiges, branchages, herbes.

Activité 3 : Aménagement de 2 mares dans la commune de Femaye

Il s'agit de la construction de digues de ceinture et la réalisation d'ouvrage de retenus d'eau. Il se fera par la participation des populations et par l'achat de matériels (brouettes, pelles, seaux, pics, charrettes).

Activité 4 : Régénération du bourgou sur 5 ha de berge de mares

Pour la protection biologique des mares, 5 ha de berge seront labourés et ensemencés en bourgou

Activité 5 : Sécurisation de 2 ha de périmètre maraicher par du grillage à proximité des bas-fonds

Les sites maraichers des femmes au niveau des bas-fonds seront sécurisés avec du grillage soutenu par des cornières distantes de 5 m. Chaque site sera muni d'une porte à 2 battants.

Activité 6 : Sécurisation de 2 ha de périmètre maraicher par du grillage à proximité des mares

Les sites maraichers des femmes au niveau des mares seront sécurisés avec du grillage soutenu par des cornières distantes de 5 m. Chaque site sera muni d'une porte à 2 battants.

Activité 7 : Installation du système californien pour assurer le besoin en eau des cultures à travers les bas-fonds

Pour l'installation du système d'irrigation californien, des pompes solaires seront utilisées pour le pompage de l'eau. Pour se faire des installations de plaques solaires et de canalisation en PVC seront faites. Des châteaux d'eau seront mis en place sur des pylônes. Il sera prévu un forage manuel fait à la tarière pour abriter la pompe.

Activité 8 : Installation du système californien pour assurer le besoin en eau des cultures à travers les mares

Pour l'installation du système d'irrigation californien : des pompes solaires seront utilisées pour le pompage de l'eau. Pour se faire des installations de plaques solaires et de canalisation en PVC seront faites. Des châteaux d'eau seront mis en place sur des pylônes. Il sera prévu un forage manuel fait à la tarière pour abriter la pompe.

Activité 9 : Dotation en semence et petits matériels de 150 femmes au niveau des bas-fonds

Les femmes pour la mise en œuvre correcte du maraichage, seront dotées en semences et petits matériels. Des formations complémentaires seront organisées sur des thématiques de gestion et de maintenance du système d'irrigation, de mise en marché des produits maraichers et de conservation.

Activité 10: Dotation en semence et petits matériels de 150 femmes au niveau des mares

Les femmes pour la mise en œuvre correcte du maraichage, seront dotées en semences et petits matériels. Des formations complémentaires seront organisées sur des thématiques de gestion et de maintenance du système d'irrigation, de mise en marché des produits maraichers et de conservation.

Activité 11 : **Formation de 150 femmes en techniques maraichères dans la commune de Madiama**

Des séances de formation en technique maraichères seront faites à l'intention des femmes de la commune Madiama. L'accent sera mis surtout sur les démonstrations.

Activité 12 : **Formation de 150 femmes en techniques maraichères dans la commune de Femaye**

Des séances de formation en technique maraichères seront organisées à l'intention des femmes de la commune de Femaye. L'accent sera mis surtout sur les démonstrations.

Produit 3

- Améliorer la production piscicole à travers l'aménagement de mares et la réalisation de bassins aquacoles.

Résultats attendus

- Les techniques modernes de pisciculture sont maîtrisées et appliquées par les communautés
- La disponibilité de l'eau pour le cheptel et la pisciculture est assurée;
- La production de poisson est accrue à travers la pisciculture
- La recharge de la nappe phréatique et l'amélioration de la biodiversité de la zone sont constitués

Activité1 : **Implication de 11 500 personnes dans le projet**
Elle se fera à travers la sensibilisation**.** Dans le cadre du projet, 360 séances d'IEC/CCC seront menées pour l'implication de tous les acteurs

Activités 2 : Formation de 300 personnes en maîtrise des techniques de pisciculture

Au cours du projet, 6 séances de formation seront organisées pour initier 300 personnes aux différentes techniques de pisciculture, et au choix des espèces à élever.

Activités 3 : Réalisation de 3 étangs piscicoles avec 3 magasins de stockage

3 étangs seront aménagés avec l'utilisation d'engins lourds. Les communautés participeront physiquement aux travaux complémentaires. La mise en eau des étangs se fera par l'utilisation de pompes solaires. Des magasins de stockage d'aliments et de produits sanitaires seront construits.

L'aménagement des étangs et du circuit d'approvisionnement en eau. La construction des magasins de stockage de produits alimentaires et sanitaires.

Activités 4 : Aménagement de 5 mares

5 mares seront aménagées avec l'utilisation d'engins lourds. Les communautés participeront physiquement aux travaux complémentaires. Des magasins de stockage d'aliments et de produits sanitaires seront construits.

Activités 5: Approvisionnement de 3 étangs piscicoles en alevins et intrants

Pour l'approvisionnement des étangs, des alevins seront achetés à l'opération pêche de Mopti pour approvisionner les étangs. De même des aliments, produits et engins d'exhaure seront mis à la disposition des pisciculteurs en une seule fois.

Activités 6 : Approvisionnement de 5 mares en alevins

Pour l'approvisionnement des mares, des alevins seront achetés à l'opération pêche de Mopti pour ensemencer les mares.

Activités 7 : Production et vente de 19 tonnes de poissons à partir des étangs

Pour une meilleure production de poissons dans les étangs, les infra structures bénéficieront de tous les soins nécessaires pour une meilleure production notamment : traitements des alevins, alimentation, pesées. Les pisciculteurs seront appuyés dans la recherche des marchés potentiels pour l'écoulement des stocks de poisson arrivés à maturité.

Activités 8 : Production et vente de 19 tonnes de poissons à partir des mares

L'ensemencement des mares se fera surtout avec les silures. Les pisciculteurs seront appuyés dans la recherche des marchés potentiels pour l'écoulement des stocks de poisson arrivés à maturité.

Efficacité des activités proposées

Pour la réalisation des infrastructures le consortium travaillera avec les fournisseurs qui disposent du matériel de dernière génération. A cet effet le contenu des TDR d'appels d'offre mettra un accent particulier sur le délai d'exécution, la qualité des matériels, la méthodologie de mise en œuvre, l'expérience et l'expertise. La synergie dans la mise en œuvre des actions du programme permettra une meilleure atteinte des résultats escomptés.

Dans la mise en œuvre des activités, le choix va porter sur les matériels qui n'émettent pas des gaz à effet de serre mais permettant une meilleure adaptation des communautés aux effets néfastes des changements climatiques.

Bénéficiaires et modalités de participations

Les bénéficiaires sont les communautés de la zone du projet (maraichers, pisciculteurs, hommes, femmes, jeunes et enfants). Elles participeront physiquement à la réalisation des travaux de génie civil. Elles bénéficieront des formations adéquates permettant de prendre la relève des activités après la mise en œuvre du programme.

3. Pérennité, Complémentarité et Risques du Programme

Pérennité des interventions prévues

Le programme bénéficie d'un appui fort du Gouvernement Malien aussi bien au niveau central qu'au niveau local.

Les activités d'intégration des aspects d'adaptation au changement climatique dans les stratégies, plans et programmes communaux permettront notamment d'assurer la durabilité de l'intervention.

A travers la mise en œuvre des actions d'adaptation au niveau communautaire, le programme cherche à avoir une bonne appropriation des mesures d'adaptation par les communautés locales et par conséquent une réplication des mesures promues. Les différentes activités de renforcement des capacités prévues permettront également d'assurer la durabilité des activités du projet.

En maintenant un partenariat institutionnel constant avec les autres partenaires au développement, ce programme cherche à obtenir un effet levier sur d'autres sources de financement pour l'adaptation.

Enfin les leçons apprises de ce programme seront compilées et diffusées à une large frange de parties prenantes, à travers un cadre de gestion systémique

Stratégie de mise à l'échelle

Ce programme constitue une bonne base pour l'élaboration d'autres projets/programmes qui seront destinés à un groupe cible plus élargi.

La mise en œuvre du programme aura des effets multiplicateurs. Les formations données sont des facteurs très importants pour la multiplication des actions. Par ailleurs, à travers les visites d'échange d'expériences entre les acteurs des différentes localités, il est envisagé que les mesures d'adaptation promues seront répliquées à d'autres communautés.

L'utilisation de l'IEC/CCC constitue un meilleur moyen pour l'extension des résultats du programme. Les ateliers de partage des résultats seront organisés dans certaines localités.

Les communes voisines pourraient s'inspirer de la réussite du programme pour entreprendre des actions similaires.

La mise en place d'une coordination de gestion du programme, la formation des acteurs locaux constituent des dispositions qui permettront d'assurer la durabilité du projet. L'implication et la participation d'un plus grand nombre de ménages contribueront à soutenir la population pour des actions futures avec l'appui de la commission environnementale.

Complémentarités avec les projets/programmes existants et potentialités catalytiques des financements

Les projets/programmes en cours dans la zone évoluent dans les domaines suivants : sécurité alimentaire, activités génératrices de revenu, changements climatiques qui ont une dimension sectorielle. Les communautés avec le changement climatique présentent des besoins énormes divers qui ne sont pas tous couverts par les projets/ programmes en cours et le présent programme qui à une dimension multisectorielle vient renforcer et compléter les actions déjà entreprises dans la zone.

Avec la mise en place du seuil de Djenné, plusieurs opportunités d'actions s'offrent à la zone notamment l'intensification de l'agriculture, l'élevage, la pêche, les AGR. Toutes ces actions constituent des créneaux potentiels de financement. Le présent programme ayant donné le ton, préparera les communautés à travailler avec de nouveaux financements et cela à travers les formations données, les sensibilisations faites, l'organisation communautaire pour qu'il y ait une synergie d'actions avec les projets/programmes en cours dans la zone.

Risques du Programme

Les risques possibles sont :

- De lourdes procédures administratives freinent les investissements et l'appui financier destinés aux communauté/ménages les plus pauvres et les plus vulnérables,
- Les impacts des changements climatiques sont plus intenses que prévus,
- Des catastrophes climatiques imprévues viennent perturber la mise en œuvre du programme,
- Des conflits sociaux perturbent l'appropriation de ces pratiques.

4. Modalités de mise en œuvre

Arrangement de gestion

Les fonds du programme seront logés au niveau du PNUD à Bamako. La gestion des fonds se fera conformément aux dispositions de Gestion Administrative et Financière du PNUD d'une part et les termes de la Convention de Financement conclu entre ce dernier et le Fonds Climat Mali d'autre part.

Pour faciliter la gestion des activités sur le terrain, un compte secondaire sera ouvert par chaque structure du consortium au niveau de la zone. Ce compte sera alimenté périodiquement à partir du compte principal et conformément aux plans d'action périodiques et à la justification des dépenses effectuées.

Les biens acquis pour la mise en œuvre des activités seront soumis aux normes généralement admises en matière de bonne gestion et de comptabilité matière.

Au plan administratif, le programme sera sous la responsabilité d'un coordinateur qui sera recruté par le consortium. Chaque structure recrutera son personnel pour le suivi quotidien des activités sur le terrain (agents).

Les agents travaillent sous la responsabilité du coordinateur. Par rapport au rapportage, le système suivant sera mis en place :

- Les agents de terrain produisent des rapports mensuels qui seront examinés lors des rencontres mensuelles (planification mensuelle des activités, adoption des rapports sur les activités réalisées.
- Le rapport du coordinateur sera examiné par l'ensemble du consortium en rencontre semestrielle (planification semestrielle des activités et adoption du rapport semestriel)

Le suivi des activités se fera avec les services techniques de la localité et les autorités communales.

Responsabilité des Organisations Participantes et transparence

- Le PNUD est chargé de la gestion des fonds du programme mis à sa disposition par le partenaire financier. Il est chargé du virement des fonds aux membres du consortium et contrôle les pièces comptables. Il est responsable de l'évaluation.
- Le consortium est responsable de la gestion du programme et du recrutement du coordinateur. Il est responsable du rapportage.

- Chaque membre du consortium pris individuellement est responsable de la mise en œuvre de ses activités, de son personnel et des fonds mis à sa disposition.
- L'ONG tête de file est le répondant du consortium auprès du PNUD

Pour une question de transparence, les structures membres du consortium travailleront avec le manuel de procédure administratif et comptable du PNUD qui détermine les règles d'achat, de passation de marché, de recrutement.

Plan de suivi évaluation et de communication

Suivi des activités

Le dispositif de suivi technique des activités comprend :

- Le suivi de proximité par les animateurs ;
- La supervision mensuelle du coordinateur ;
- Le suivi semestriel se fera de façon participative avec l'implication des autorités administrative, communales et l'ensemble des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du programme comme les services techniques, et les autorités villageoises.
- Le suivi du PNUD se fera selon les clauses définies dans le partenariat. .

Chaque niveau de suivi, surtout à partir de celui par les animateurs, sera documenté grâce à un rapport qui fera ressortir les avancées enregistrées, les difficultés rencontrées et des recommandations d'amélioration et de suggestions afin de surmonter les difficultés.

Des rapports narratifs d'exécution technique seront produits et soumis à PNUD selon les clauses contractuelles convenues.

Visite d'échange et capitalisation

Une visite d'échange sera réalisée par toutes les parties prenantes. Pour la capitalisation des acquis du programme, l'accent sera mis sur le partenariat, le savoir-faire local des associations villageoises, des autorités communales. Pour la diffusion des résultats les représentants de tous les partenaires impliqués seront sollicités.

Évaluation intérimaire

Cette évaluation se fera après une année de mise en œuvre du programme. Elle se fera avec l'ensemble des partenaires impliqués (autorités communales, administratives, autorités villageoises, services techniques, et les membres du consortium.)

Les recommandations qui sortiront de cette évaluation seront mises en œuvre durant la deuxième année, suivant un plan d'action préétabli.

Évaluation finale

L'évaluation finale sera commanditée par le consortium en collaboration avec le Fond Climat Mali. Les Termes de Référence seront partagés avec PNUD. Le rapport d'évaluation sera distribué à tous les partenaires.

Type d'activité de S&E	Partie responsable	Budget en Dollar	Calendrier
Suivi des activités du programme	Agents, Coordinateur	**14 991**	Démarrage à la fin du projet
Rapportage	Coordinateur, Agents		Semestriel
Évaluation à mi-parcours	PNUD, PTF, ST FCM, consortium	**2 990**	A mi-parcours (fin 1ère année)
Évaluation finale	PNUD, PTF, ST FCM, consortium	**6 220**	2 mois avant la fin du projet
Rapport de fin de programme	Consortium, Coordinateur		2 mois avant la fin du projet
Visite des sites	ST FCM, PNUD, Consortium, autorités communale, ST FCM, bénéficiaires	**0**	trimestriellement

Rapportage

Les rapports (techniques et financiers) seront produits trimestriellement avec copie au Secrétariat Technique du Fonds Climat Mali, suivant les termes contractuels avec le partenaire financier.

ANNEXES

Annexe 1 : Cadre juridique (pour les Organisations Participantes des Nations Unies) – une page. Il s'agira d'indique quels sont les accords de coopération ou d'assistance qui constituent le fondement juridique des relations entre le Gouvernement du Mali et chaque Organisation Participante des Nations Unies. En cas de PC, le document juridique propre à chaque Organisation Participante des Nations Unies doit être approuvé par l'Organisation des Nations Unies concernée.

Annexe 2 : Modèle Cadre de résultats du Projet

Titre du Projet : «Programme de Réduction des effets néfastes des Changements Climatiques dans le Delta Intérieur du Niger (P.R.E.N.C.C) ».						
Objectif spécifique du Fonds auquel le programme/projet va contribuer	Faciliter l'accès aux technologies résilientes et durables de mobilisation, valorisation et protection des ressources en eau pour soutenir la productivité des systèmes de production et créer les opportunités de diversification des moyens d'existence					
Effet attendu	Il est attendu l'accroissement de l'accès a l'eau des communautés confrontées a des pénuries d'eau induite par la variabilité pluviométriques et la hausse des températures et permettre ainsi la résilience des systèmes de production fortement dépendantes de la pluviométrie. Stabilisation de l'alimentation à travers une disponibilité accrue et régulière de l'eau pour la production alimentaire Dans le cadre de l'intervention du Fonds Climat Mali, des actions de mobilisation, valorisation et de protection des ressources en eau seront privilégies afin de permettre l'alimentation des populations et de leur cheptel ainsi que pour la promotion des activités de maraîchage, de cultures irriguées et de pisciculture.					
Indicateurs d'Effet	**Zone Géographique**	**Situations de référence[1]**	**Cibles**	**Moyens de vérification**	**Org. Responsable**	**Conditions Critiques**
-Nombres de personnes nouvelles ayant un accès à un approvisionnement d'eau potable et aux services d'assainissement de base, compte tenu de l'évolution actuelle et prévue du climat	Delta intérieur du Niger (Cercle de Djenné et de Macina)	23 500 personnes ont déjà accès à l'eau potable	10 500 personnes bénéficient d'eau potable à la fin du projet	Rapports, visites terrain	Consortium	Les impacts des CC sont plus intenses que prévus Des catastrophes climatiques imprévues viennent perturbées la
-Évolution de la disponibilité des ressources en eau pour le Maraichage, l'Élevage, et la Pisciculture dans les zones ciblées (tonnes/m3)		55 000m3 d'eau dans les mares et bas-fonds	70 000m3 d'eau retenus pour les	Rapports, visites terrain		

-Efficacité de l'utilisation de la ressource en eau (CFA/Litre, Revenu/Volume d'eau) -Évolution de la qualité des cours d'eau		Recette (10FCFA/20Litres) Cours d'eau aptes à la production maraichère et piscicole	activités productives 10FCFA/40Litres Cours d'eau aptes et améliorés à la production maraichère et piscicole	Rapports, visites terrain Rapports, visites terrain		mise en œuvre du projet Les communautés locales ne perçoivent pas les bénéfices des nouvelles pratiques promues ou des conflits sociaux perturbent l'appropriation de ses pratiques
Produit Attendu 2.1	**Promotion de points d'eau modernes pour l'accès à l'eau potable**					
Indicateurs de Résultats immédiats	**Zone Géographique**	**Situations de référence**	**Cibles**	**Moyens de vérification**	**Org. Responsable**	**Conditions Critiques**
Nombre de points d'eau fonctionnel	-Delta intérieur du Niger, Communes de Sana et de Fakala	15 forages fonctionnels 18 puits à grand diamètre fonctionnels	3 forages réalisés 12 PMH réparées 5 puits à grand diamètre réalisés	-Rapports activités/évaluat Visites de terrain	**GRAFE**	Que le financement soit acquis
Nombre d'adduction d'eau potable réalisée	-Delta intérieur du Niger, Commune de Fakala	2 adductions d'eau à Sofara (Fakala)	1 adduction d'eau réalisée à Guidiowel (Fakala)	-Rapports activités/évaluat Visites de terrain	**ASFEM**	Que le financement soit acquis

Nombre de personne formée sur le captage des eaux de pluie par le toit	-Delta intérieur du Niger, Communes de Sana et de Fakala	0	200 personnes formées	-Rapports activités/évaluat Visites de terrain		
Nombre de séance d'IEC/CCC sur l'assainissement et la gestion des points d'eau	-Delta intérieur du Niger, Communes de Sana et de Fakala	50 séances d' IEC/CCC réalisés	120 séances d'IEC/CCC réalisées	-Rapports activités/évaluat -Visites terrain		
Produit Attendu 2.2	**Promotion de plans d'eau de surface et d'ouvrages de captage d'eau de surface**					
Indicateurs de Résultats immédiats	**Zone Géographique**	**Situations de référence**	**Cibles**	**Moyens de vérification**	**Org. Responsable**	**Conditions Critiques**
Nombre de bas-fond aménagé dans la commune de Madiama	Delta intérieur du Niger, Communes de Madiama	0	2 bas-fonds aménagés	-Rapports activités/évaluat -Visites terrain	**ADCOPS**	Que le financement soit acquis
Nombre de bas-fond protégé dans la commune de Madiama	Delta intérieur du Niger, Communes de Madiama	0	2 bas- fonds protégés par 400 mètres linéaires de fascines	-Rapports activités/évaluat -Visites terrain		
Nombre d'hectare de périmètre maraicher doté de grillage, de semence, de petits matériels et de système californien	Delta intérieur du Niger, Communes de Madiama	0	2 hectares de périmètres maraichers clôturés auprès des bas-fonds	-Rapports activités/évaluat -Visites terrain		

		0 0	150 femmes dotées en semences autour des bas-fonds 1 système californien installé auprès de chaque bas fond			
Nombre de femme formée en techniques maraichères dans la commune de Madiama	Delta intérieur du Niger, Communes de Madiama	30 femmes déjà formées	150 femmes formées	-Rapports activités/évaluat -Visites terrain		
Nombre de mares aménagé dans la commune de Femaye	-Delta intérieur du Niger, Communes de Femaye	1 mare aménagée	2 mares aménagées	-Rapports activités/évaluat -Visites terrain	**CERAD**	Que le financement soit acquis
Nombre de berge de mare régénéré avec du bourgou	-Delta intérieur du Niger, Communes de Femaye	0	4 berges de mares régénérés avec du bourgou	-Rapports activités/évaluat -Visites terrain		
Nombre d'hectare de périmètre maraicher doté de grillage, de semence, de petits matériels et de système californien	-Delta intérieur du Niger, Communes de Femaye	0	2 hectares de périmètres maraichers clôturés auprès des mares	-Rapports activités/évaluat -Visites terrain		

		0 0	-150 femmes dotées en semences autour des mares 1 système californien installé auprès de chaque mare			
Nombre de femme formée en techniques maraichères dans la commune de Femaye	-Delta intérieur du Niger, Communes de Femaye	30 femmes déjà formées	150 femmes formées	-Rapports activités/évaluat -Visites terrain		
Produit Attendu 2.3	**Aménagement des points d'eau adaptés pour le cheptel et la production piscicole**					
Indicateurs de Résultats immédiats	**Zone Géographique**	**Situations de référence**	**Cibles**	**Moyens de vérification**	**Org. Responsable**	**Conditions Critiques**
Nombre de personne impliquée dans le programme	-Delta intérieur du Niger, Communes de Djenné et Fakala	100 personnes impliquées	11 500 personnes impliquées	-Rapports activités/évaluat -Visites terrain	**ADESA**	Que le financement soit acquis
Nombre de mare aménagé et approvisionnée en alevins	-Delta intérieur du Niger, Communes de Djenné et Fakala	0 0	5 mares aménagées 5 mares approvisionnées en alevins	-Rapports activités/évaluat -Visites terrain		

Nombre de tonne de poissons produits et vendus à partir des mares	-Delta intérieur du Niger, Communes de Djenné et Fakala	7 tonnes de poissons déjà produits et vendus	19 tonnes de poisson produits et vendus à partir des mares	-Rapports activités/évaluat -Visites terrain		
Nombre de personne maîtrisant les techniques de pisciculture	-Delta intérieur du Niger, Communes de Djenné et Fakala	15 personnes maîtrisent déjà les techniques de pisciculture	300 personnes maîtrisent les techniques de pisciculture	-Rapports activités/évaluat -Visites terrain	**AVPIP**	Que le financement soit acquis
Nombre de dispositifs mise en place pour la pisciculture	-Delta intérieur du Niger, Communes de Djenné et Fakala	2 dispositifs déjà mis en place pour la pisciculture 2 étangs déjà approvisionnés en alevins et intrants	3 étangs avec 3 magasins réalisés 3 étangs approvisionné s en alevins et intrants	-Rapports activités/évaluat -Visites terrain		
Nombre de tonne de poissons produits et vendus à partir des étangs	-Delta intérieur du Niger, Communes de Djenné et Fakala	62 tonnes de poissons déjà produits et vendus	19 tonnes de poisson produits et vendus à partir des étangs	-Rapports activités/évaluat -Visites terrain		

Annexe 3 : modèle Plan de travail et budget

Plan de travail relatif: programme de réduction des effets néfastes de changement climatique dans le déltat intérieur du Niger (PRENCC)

Durée du PC/Projet 24 mois

Objectif spécifique du fonds

Produits attendus du PC/Projet	Activités Clefs	Calendrier par activité								Zone Géographique	Organisation participante responsable	Budget prévu (par produit/activité) en Dollar
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
1er Produit du programme/projet												
Promotion de points d'eau modernes pour l'accès à l'eau potable	**Installation d'une adduction d'eau potable multi-villages pour 2000 personnes.**									Communes rurale de Sana, et Fakala	ASFEM	9760
	Système château d'eau									Communes rurale de Sana, et Fakala	ASFEM	48 030

	Système de distribution									Communes rurale de Sana, et Fakala	ASFEM	26 010
	Tenue de 120 séances d'IEC/CCC pour la gestion durable des points d'eau									Communes rurale de Sana, et Fakala	ASFEM	12400
	Formation en captage des eaux de pluie à partir du toit									Communes rurale de Sana, et Fakala	ASFEM	11 800
	TOTAL ASFEM											**108 000**
	Réalisation de 3 forages équipés de 3 pompes à motricité humaine (PMH) pour 1200 personnes									Communes rurale de Sana,	GRAFE	55050
	Réhabilitation de12 pompes à motricité humaine (PMH) pour 4800 personnes									Communes rurale de Sana,	GRAFE	9 600

	Réalisation de 5 puits à grand diamètre pour 1000 personnes									Communes rurale de Sana,	GRAFE	43 350
	TOTAL GRAFE											**108 000**
2ème Produit du programme/projet												
Promotion de plans d'eau de surface et d'ouvrages de captage d'eau de surface	Surcreusement de 2 bas fonds stockant de l'eau en permanance dans la commune de Madiama									Commune rurale de Madiama	ADCOPS	22 120
	Mise en place de 400 mètres linéaires de fascines autour des bas-fonds									Commune rurale de Madiama	ADCOPS	8 200
	Sécurisation de 2 ha de périmètres maraîchers par du grillage à proximité des bas-fonds									Commune rurale de Madiama	ADCOPS	9 320
	Installation du système californien pour assurer le bésoin en eau des cultures à travers les bas- fonds									Commune rurale de Madiama	ADCOPS	46 120

	Dotation en semences et en petits matériels de 150 femmes au niveau des bas-fonds									Commune rurale de Madiama	ADCOPS	11 340
	Formation de 150 femmes en techniques maraichères dans la commune de Madiama									Commune rurale de Madiama	ADCOPS	10 900
	TOTAL ADCOPS											**108 000**
	Aménagement de 2 mares dans la commune de Femaye									Commune rurale de Femaye	CERAD	26 400
	Régénération du Bourgou sur 5 hectares de berge de mares									Commune rurale de Femaye	CERAD	600
	Sécurisation de 2 ha de périmètres maraîchers par du grillage à proximité des mares									Commune rurale de Femaye	CERAD	13 180

	Iinstallation du système californien pour assurer le besoin en eau des cultures à travers au niveau des mares									Commune rurale de Femaye	CERAD	44 320
	Dotation en semences et en petits matériels de 150 femmes au niveau des mares dans la commune de Femaye									Commune rurale de Femaye	CERAD	11 620
	Formation de 150 femmes en techniques maraichères dans la commune de Femaye									Commune rurale de Femaye	CERAD	11 880
	TOTAL CERAD											**108 000**
3ème Produit du programme/projet												
Aménagement des points d'eau adapte pour le cheptel et la production piscicole	Information/sensibilisation de 11 500 personnes dans le projet									Communes rurale de Fakala	ADESA	7 200
	Aménagement de 5 mares									Communes rurale de Fakala	ADESA	38 130

	Approvisionnement de 5 mares en alevins									Communes rurale de Fakala	ADESA	41 450
	Visites d'échange									Communes rurale de Fakala	ADESA	21 680
	Atelier de partage des résultats									Communes rurale de Fakala	ADESA	6550
	Evaluation à mi-parcours										ADESA	2990
	Evaluation finale										ASDESA	6220
	TOTAL ADESA											**124 220**
	Formation de 300 personnes en maîtrise des techniques de pisciculture									Communes de Djenné	AVPIP	26 820
	Réalisation de 3 étangs piscicoles									Communes de Djenné	AVPIP	23 720
	Pompage solaire									Communes de Djenné	AVPIP	26 800
	Construction de 3 magasins de stockage									Communes de Djenné	AVPIP	31 440

	TOTAL AVPIP											**108 780**
Coordination & Suivi – Évaluation												
Communication/Suivi-évaluation du programme	**Charges du personnel (6animateurs x24mois)**										ADESA	158400
	Achat motos et fonctionnement motos										ADESA	17520
	Charges fonctionnement bureau										ADESA	27589
	Suivi										ADESA	14991
	TOTAL COORDINATION											**218500**
Total de la 1ère Organisation Participante* ASFEM												**108 000**
Total de la 2ème Organisation Participante* GRAFE												108 000
Total de la 3ère Organisation Participante* ADCOPS												108 000
Total de la 4ème Organisation Participante* CERAD												108 000
Total de la 5ère Organisation Participante* ADESA												124 220
Total de la 6ème Organisation Participante* AVPIP												108 780
Total activités ONGs												665000
Total frais administratif												218 500

Total frais de gestion PNUD (7%)												61,845
Total en général en Dollar US												945 345

BUDGET DU PROGRAMME							
CATEGORIES HARMONISEES DES NATIONS UNIES	**MONTANT TOTAL (US$) PNUD**	**ASFEM**	**GRAFE**	**ADESA**	**ADCOPS**	**CERAD**	**AVPIP**
1. Frais liés aux effectifs et autres frais de personnel	158 400	26400	26 400	26 400	26 400	26 400	26 400
2. Fournitures, produits de base et matériaux	665 000	108000	108 000	124 220	108 000	108 000	108 780
3. Équipements, véhicules et mobilier, amortissement compris	17 520	2 920	2 920	2 920	2 920	2 920	2 920
4. Services contractuels	0	0	0	0	0	0	0
5. Voyages	0	0	0	0	0	0	0
6. Contreparties des transferts et subventions	0	0	0	0	0	0	0
7. Frais généraux de fonctionnement et autres frais directs	42 580	7096,6	7096,6	7 097	7 097	7 097	7 097
Coûts totaux Org. Part. Des N.U	**883 500**						
8. Coûts d'appui indirects (7%)	61,845						
TOTAL Org. Part. Des N.U	**945,345**						

Annexe 4 : Tableau des risques

Type de risque (ex.Organisationnel/ opérationnel/financière/technique)	Description du risque	Impact & Probabilité (1-5)	Mesures d'atténuation	Responsable
Opérationnel	De lourdes procédures administratives freinent les investissements et l'appui financier destinés aux communauté/ménages les plus pauvres et les plus vulnérables	I= retard dans le décaissement P=1	Suivi de dossier	Tête de file ADESA
Environmental	Les impacts des changements climatiques sont plus intenses que prévus	I= mise en œuvre difficile des activités P= 2	Contact avec le GTPA	Consortium
Politique	Des conflits sociaux perturbent l'appropriation de ces pratiques.	I= arrêt des activités P=2	Concertations, échanges, information	Consortium

Annexe 6 : Présentation des ONG du Consortium

CERAD

CENTRE DE RECHERCHE ET D'ACTION POUR LE DEVELOPPEMENT

Accord –Cadre N° : *001041/001290*

Email : cerad_2009@yahoo.fr/houologuem@yahoo.fr

Tél : 66 84 68 35/75 17 20 59

==========

CREATION ET STATUT JURIDIQUE

Le CERAD a été créé lors de son Assemblée Constitutive le 19 Septembre 1998 par des cadres ayant chacun à l'époque au moins huit ans d'expérience professionnelle dans les organismes de développement ou dans de bureaux d'études. Il a été agréé par Récépissé N°0638 / MATS-DNI en date du 20 Décembre 1999 par le Gouvernement du Mali avec qui il a signé un Accord Cadre le 23 Octobre 2000 sous le N° 001290 et renouvelé le 17 février 2009 sous le N° 001041.

CERAD est une Organisation Non Gouvernementale spécialisée dans l'offre de services aux communautés et aux acteurs du développement.

ORGANISATION ET GESTION

Les instances et organes

- *L'Assemblée Générale : Instance suprême chargée de la définition de la politique générale, elle regroupe tous les membres régulièrement inscrits de CERAD ; Ceux-ci sont actuellement au nombre de dix (10). L'Assemblée se réunit une (01) fois par an en session ordinaire.*
- *Le Bureau Exécutif : Elu par l'Assemblée Générale pour un mandat de 03 ans, il se réunit deux 02 fois par mois. Le Bureau Exécutif est chargé de la mise en œuvre de la politique générale du CERAD. Il compte actuellement cinq (05) membres dont un Président.*
- *Le Secrétariat Permanent : Il est chargé de la mise en œuvre des activités dans le cadre de l'accomplissement de la politique définie par l'Assemblée Générale. Il est dirigé par un (e) Secrétaire Permanent (e) placé (e) sous l'autorité du Bureau Exécutif. Le Secrétariat Permanent est dirigé par un Secrétaire Permanent.*

Les référentiels de gestion

- *L'Accord –Cadre*
- *Les Statuts et Règlement Intérieur*
- *Le Plan Stratégique*
- *Le Manuel de gestion Administrative, Financière et Comptable*
- *Le Règlement Intérieur du personnel*
- *Les plans d'Actions Annuels de l'organisation et de ses activités*

CHOIX STRATEGIQUES

Vision

A l'horizon 2015, CERAD s'est positionné dans le paysage des acteurs crédibles dont les actions contribuent efficacement au renforcement des capacités des couches sociales les plus pauvres pour l'avènement d'une société plus juste et plus équitable.

Objectifs

- *Mettre son expertise à la disposition des organismes de développement et des communautés à la base par des actions d'information, de prospection et de formation ;*
- *Participer au renforcement des processus de démocratisation, de décentralisation et de gouvernance locale par le renforcement des capacités des acteurs ;*
- *Participer à l'amélioration des conditions de vie des communautés défavorisées par l'appui leurs efforts d'accès aux services de base ;*
- *Participer à la lutte contre la dégradation de l'environnement par la mise en œuvre d'actions d'aménagement et de gestion durable des terroirs.*

Groupes cibles

Les femmes et les enfants défavorisés sont les groupes cibles prioritaires de CERAD. Actuellement CERAD intervient dans 231 villages pour un nombre total de

146 800 femmes et enfants vivant dans une vulnérabilité économique, alimentaire et sanitaire chronique.

Domaines d'intervention

- *Accès aux moyens de subsistance: Education, Emploi, Santé, Activités Génératrices de Revenus, Agriculture*
- *Droits humains et Gouvernance.*
- *Environnement.*

Zones d'intervention

Sur toute l'étendue du territoire de la République du Mali en zones :

- *Rurales*
- *Périurbaines ;*
- *Urbaines*

PARTENAIRES

Partenaires stratégiques

CERAD est membre actif au niveau de :

- *SECO-ONG : Secrétariat de Coordination des ONG maliennes*
- *Réseau Gourma*
- *GCOZA : Groupe de Coordination des Zones Arides*
- *Réseau Climat ;*
- *CR-ONG de Koulikoro*
- *AEDD : Agence de l'Environnement et du Développement Durable*

Partenaires Techniques et financiers

- *SIAD : Service International d'Appui au Développement (France)*
- *CIMADE : France*
- *ACCIR : Association Champenoise de Coopération Inter Régional (France)*
- *PMF /FEMD : Programme de Micro Financement du Fonds pour l'Environnement Mondial*
- *GCOZA.*
- *AEDD : Agence de l'Environnement et du Développement Durable*

EXPERIENCES & EXPERTISES

Périodes	Titres	Zones de mise en œuvre	Partenaires financiers
2000 à 2002	Alphabétisation et formation professionnelle (élevage de bovins et petits ruminants, de la volaille ; saponification et teinture)	Baguineda et Selingué	ACCIR-CIMADE
2000 à 2005	Appui au Mouvement Associatif en Milieu Rural	Cercle de Kati	SIAD
2001 à 2007	Renforcement des capacités communautaires autour de la gestion des ECOM	Mopti et Djenné	Coopération Française
2002 à 2006 en association avec AMADE	Services juridiques en milieu rural	Koulikoro et Kayes	DIAKONIA
2002 à 2006	Appui aux coopératives agricoles des immigrés maliens en France de retour	Baguineda, Selingué, Yanfolila et Kolongotoumo	ACCIR –CIMADE et AFDI Haut-Rhin
2003	Aménagement du périmètre rizicole de la CAMSEL	Selingué	ACCIR-CIMADE
2004	Etude sur les contraintes de production et de commercialisation de la production agricole dans la région de Kayes	Kayes	FIDA
2004	Co-animation d'une session de formation sur les défis de l'environnement	Belgique	Coopération Belge
2005 à 2006	Réalisation d'une bananeraie de 7 ha pour les immigrants de retour	Baguineda	CIMADE et ACCIR
2006 à 2011	Participation au processus d'élaboration du Cadre Stratégique de Gestion Durable des Terres au Mali	Niveau national	Consortium de partenaires (Banque Mondiale, GIZ, Mécanisme Mondial, PNUD…)
2009 à 2010	Formation professionnelle des pêcheurs autour des étangs piscicoles	Douentza Djenné	PMF/FEM

2010	Participation à la Conférence des Parties sur le Changement Climatique à Copenhague au Danemark	Niveau international	GIZ
2009 à 2011	Valorisation et commercialisation des produits de cueillettes afin de préserver la diversité biologique	Sélingué	PMF/FEM
2011 à 2013	Adaptation des secteurs productifs aux changements climatiques pour assurer la sécurité alimentaire	Kita	Réseau Climat
2013	Renforcement des capacités d'action de lutte contre la dégradation des terres et les effets néfastes des changements climatiques afin de préserver la diversité biologique	Kita	PMF/FEM

CAPACITES LOGISTIQUES ET RESSOURCES HUMAINES

- *Un siège équipé en matériel et mobilier de bureau et en outils informatiques*
- *Quatre motos tout terrain*
- *Complexe Vidéo*
- *Un Secrétariat Permanent géré par le Secrétaire Permanent avec un personnel d'appui*
- *Un réseau de membres volontaires de différents profils (juristes, ingénieurs agronomes, ingénieurs forestiers, socio-économistes, spécialistes en sciences de l'éducation)*

Présentation de GRAFE

I. HISTORIQUE- STRUCTURATION ET ORGANISATION

Historique

GRAFE était au départ une association nationale créée en 2003 et agréée par le gouvernement malien par récépissé N° 0724 du 15 août 2003.

En septembre de la même année, elle signa un accord-cadre avec l'État malien sous le N°1801, devenant ainsi une ONG. Ses fondateurs sont un groupe d'hommes et de femmes maliens, d'horizons et de disciplines divers ayant capitalisé une somme d'expériences et d'expertises à travers de multiples projets et programmes de développement au niveau d'ONG nationales et internationales et décidés à mettre ensemble ces expériences au profit des communautés défavorisées du Mali, notamment des femmes et des enfants au niveau rural.

Structure et organisation

- L'Assemblée Générale, qui réunit tous les membres de l'ONG, constitue son organe Suprême. Elle se réunit une fois par an en session ordinaire et peut être convoquée en session extraordinaire chaque fois que l'intérêt de l'organisation l'exige. Elle élit un Conseil d'Administration (CA) pour la conduite de la politique de l'ONG. Les décisions de l'Assemblée sont prises à la majorité absolue des membres. En plus du CA, et indépendamment de ce dernier elle élit deux commissaires aux comptes chargé de contrôler la gestion de ce dernier.
- Le Conseil d'Administration est chargé de la mise en œuvre de la politique définie par l'Assemblée. Il comprend cinq membres dont deux femmes et trois hommes. Il est à préciser que le CA est dirigé par une Présidente qui est la Présidente de GRAFE. Il décide à la majorité des 2/3 de ses membres.
- La Direction est chargée de l'exécution des projets et programmes de GRAFE. Elle est dirigée par Directeur. La Direction comprend le staff administratif comprenant trois (4) personnes (Directeur Assistant au Coordinateur des programmes, Gestionnaire et Secrétaire).
- Au niveau de chaque zone de concentration d'activités, GRAFE dispose d'une Antenne. De nos jours, l'organisation dispose de quatre Antennes : celles de Konombougou pour le cercle Baraouéli, de San pour les cercles de San et Tominian, de Saye pour le cercle de Macina et de Fana pour le cercle Dioïla. Le personnel de terrain comprend vingt huit salariés

II. VISION-MISSION-OBJECTIFS – GROUPES CIBLES DOMAINES ET ZONES D'INTERVANTION

Vision de GRAFE

Le vrai développement n'existe au sein d'une communauté que lorsque les conditions de vie de la femme et de l'enfant sont améliorées durablement.

Mission de GRAFE

Contribuer à l'amélioration des conditions de vie de la femme et de l'enfant à travers des actions d'appui à leurs initiatives de développement, de plaidoyer et de renforcement de leurs capacités.

Objectifs

- Améliorer la santé de la mère et de l'enfant à travers l'information, l'éducation, l'accès à l'eau potable, aux soins de santé de qualité, à une bonne alimentation et à un environnement sain ;
- Contribuer à l'insertion socio professionnelle des femmes, des adolescents et des jeunes par la formation et l'appui pour leur accès aux moyens de production;
- Améliorer le pouvoir économique de la femme par l'appui à leurs initiatives d'activités génératrices de revenus ;
- Promouvoir l'ancrage de la décentralisation et de la gouvernance locale par le renforcement des capacités citoyennes des communautés et l'appui aux élus locaux.

Groupes cibles

Les femmes et les enfants défavorisés sont les groupes cibles prioritaires de GRAFE. Actuellement GRAFE intervient dans 231 villages pour un nombre total de 146 80 femmes et enfants vivant dans une vulnérabilité économique, alimentaire et sanitaire chronique.

Domaines d'intervention

Ces domaines sont : la santé, l'éducation (alphabétisation et transfert de compétences), la sécurité alimentaire, les activités génératrices de revenus, l'environnement et la gouvernance locale.

Zones d'intervention

Les milieux périurbains et ruraux sont les zones de prédilection de GRAFE

Actuellement GRAFE intervient dans les cercles de Baraouéli, de Macina, de San, de Tominian et Dioïla

III. APPROCHES DANS LE CADRE DE SES INTERVENTIONS

Afin d'aboutir à une amélioration effective et durable des conditions de vie des femmes et des enfants, certains principes/approches sous tendent les interventions de l'organisation dont :

1. Approche basée sur les droits

Cela veut dire que tous toutes les femmes et tous les hommes sur cette terre ont les mêmes droits et aspirent tous au bien-être. En d'autres termes, certains états ou comportements comme la pauvreté, la discrimination ou l'exclusion sociale sont des violations des droits humains. Cette approche est mise en œuvre à travers essentiellement la communication pour le changement de comportement.

2. Approche inclusive

On ne saurait promouvoir le bien-être des femmes et des enfants à leur place, sans leur participation. Autrement dit certaines stratégies comme la pair éducation, enfant pour enfant, l'intérêt supérieur de la femme ou de l'enfant, l'opinion de la femme ou de l'enfant sont au centre des interventions de l'ONG.

3. Approche multi acteurs

Les droits des femmes et des enfants ne sauraient être promus sans l'implication de tous les acteurs (communautés, hommes, décideurs, services techniques et élus) dont les actions conjuguées concourent effectivement à la matérialisation desdits droits.

4. Approche genre et environnement

A l'instar de l'approche multi acteurs, celle du genre nécessite l'implication des hommes ou des adultes respectivement dans les actions en faveur de la femme ou de l'enfant. Aussi dans le choix des moyens entrant dans la mise en œuvre des actions, ceux ayant un impact négatif sur l'environnement sont bannis.

5. Prise en compte des handicapés

En effet, toute catégorie sociale comporte en son sein des handicapés pour lesquels il convient de conduire des stratégies et actions spécifiques.

6. Prise en compte des questions liées aux VIH/SIDA

Ce mal du siècle constitue **le risque majeur** susceptible d'anéantir tous les efforts et les résultats dans le cadre des interventions de développement. Il devient impératif d'en tenir compte en mettant en œuvre des actions/stratégies de lutte contre la pandémie ou d'atténuation de ses effets.

7. Approche basée sur soutenabilité des actions

Cela implique la responsabilisation et le transfert de compétences aux groupes cibles et autres acteurs clés (élus communaux, leaders communautaires, services techniques…) pour la bonne conduite et la pérennisation des actions mises en œuvre.

8. Participation de GRAFE

Dans le cadre de la mise en œuvre des projets, l'ONG apporte sa contribution qui consiste entre autres, en la mise à disposition de locaux, de moyens de déplacement pour le suivi, autres logistiques d'appui, voire de personnes ressources/expertise au sein de staff administratif (Conseil d'Administration) et technique.

IV. STRUCTURE/PROCEDURE DE GESTION ET RESSOURCES DISPONIBLES

Structure et procédure de gestion

La structure de gestion de GRAFE repose d'une part sur la différenciation des rôles et responsabilités entre les organes et instances (Assemblée Générale, Conseil d'administration, Direction et Antennes) et d'autre part sur la coresponsabilité et le contrôle de l'opportunité et de la régularité de la gestion des ressources, notamment financières (double signature, contrôle inopiné des commissaires aux comptes, suivi financier du gestionnaire au niveau des Antennes de la gestion des ressources mises à leur disposition).

Quant à la procédure de gestion, elle est soumise à l'application de référentielles dont :

- Un Manuelle de procédure de gestion administrative et financière ;
- Un Plan Stratégique 2009 – 2013.
- Un système comptable informatisé (Multi projet et SAGE).

Par ailleurs, la régularité et la sincérité des comptes sont certifiées par des audits externes annuels et les obligations contractuelles sont respectées par la fourniture de rapports narratifs et financiers périodiques et de fin de cycle.

Les ressources humaines dont dispose GRAFE

Les ressources humaines de l'organisation comprennent une quinzaine de personnes ressources qui sont ses membres et un personnel salarié à plein temps au nombre de trente et un (31) de divers profils de formation

(maîtrise en gestion de projet, ingénieurs agronomes, comptables, médecins, agents de développement communautaire, économistes, secrétaire informaticienne…)

Le personnel travaille avec un système de planification, de suivi et d'évaluation axé entre autres sur de plans d'actions annuels, semestriels, trimestriels et mensuels. Ces plans d'actions font l'objet de suivi et évaluations assortis de rapports. Tout ce système est basé sur le travail en équipe à travers de réunions périodiques.

Les ressources financières dont dispose GRAFE

Elles sont essentiellement constituées des cotisations des membres, des dons et legs, des prestations de services et des subventions de partenaires financiers. Au nombre des partenaires financiers de l'organisation, de 2004 à nos jours on peut retenir :

- Methodist Relief and Development Fund (MRDF) en Angleterre ;
- Plan Mali ;
- Service Allemand de Développement (DED) ;
- Haut Conseil de Lutte contre le SIDA (Mali) ;
- La Coopération Luxembourgeoise ;
- The Associated Country Woman for World (ACWW);
- Journée Mondiale de la Prière des Femmes – Comité allemand.
- Fondation Jan Paul II pour le sahel
- Union Européenne à travers ARIANE (Appui et Renforcement des Initiatives des Acteurs Non Étatiques)
- La Fondation Bill Gates à travers OXFAM America.

Les ressources logistiques, matérielles dont dispose GRAFE

Elles comprennent :

- Un bureau en location servant de siège pour l'ONG Rue 715 Porte non codifiée sis à Faladiè Bamako
- Un véhicule Land Cruiser Prado (date de mise en circulation23/03/2009) ;
- Un véhicule double cabine TOYOTA HILUX (date de mise en circulation19/05/2011)
- Un siège au niveau de chaque Antenne ;
- Huit ordinateurs et cinq imprimantes;
- Trois photocopieuses ;
- Un fax ;
- Dix-huit motos
- Un E-mail
- Une ligne téléphonique ;

- Deux appareils photo numériques ;
- Quatre complexes vidéo
- Un appareil rétro projecteur.

V. NOMBRE D'ANNEES D'EXISTENCE- BUDGETS ANNUELS ET PROJETS REALISES DURANT LES CINQ DERNIERES ANNES

Nombre d'année d'existence opérationnelle

Les premières interventions de GRAFE ont commencé concrètement sur le terrain

en 2004 à travers un projet d'appui aux groupements féminins autour d'activités génératrices de revenus dans le District de Bamako et cela à travers un financement de Methodist Relief and Development Fund (MRDF) en Angleterre.

Projets exécutés

♦ **Dans le cercle de Baraouéli**

Le projet de santé maternelle et infantile

Le projet de nutrition/ hygiène et d'assainissement dans 22 Centres de Développement de la Petite Enfance (CDPE). Ces deux projets ont été réalisés par GRAFE en partenariat avec Plan Mali.

♦ **Dans le cercle de Macina**

Trois projets ont été mis en œuvres dans deux communes du cercle de Macina en faveur des femmes et des enfants.

Le Projet de Valorisation des Actions Locales pour une Meilleure Amélioration de la Santé de la Mère et de l'Enfant.

Le projet de lutte contre le VIH/SIDA dans les communes de Sana et Matomo.

Le projet d'alphabétisation, de culture d'arachide et de maraîchage dans la commune de Sana

Projet Renforcement des capacités de Participation des femmes à la gouvernance locale dans la Commune Rurale de Sana

Projet d'Education à la Citoyenneté PNC

Projets en cours

- **Dans les cercles de San et Tominian**

Le projet de renforcement du pouvoir économique des femmes à travers l'approche « Epargner Pour le Changement »

- **Dans le cercle Macina**

Le projet de santé maternelle et infantile dans la commune de Sana

Projet de renforcement des associations de femmes en gouvernance locale commune rurale de Matomo

Projet de renforcement des associations de femmes en gouvernance locale commune rurale de Sana

Projet de réduction de l'insécurité alimentaire dans les communes rurales de Matomo et Sana.

- **Dans le cercle Dioïla**

L'Antenne de Fana a démarré en Septembre 2010 avec un projet ''Réduction de l'impact du VIH/SIDA sur les routiers et les Aides ménagères'' sur financement de la Banque Mondiale accordé à l'Etat malien afin de financer les acteurs intervenant dans ce domaine dont les ONG.

Les activités de ce projet se rapportent :

- A la prévention contre la pandémie ;
- Au dépistage volontaire
- A l'organisation de référence pour la prise en charge psycho-médical des personnes infectées

Résultats obtenus par le présent projet sont

12 345 personnes ont été informées sur les voix de transmission et les moyens de prévention

800 préservatifs ont été vendus

350 Préservatifs ont été distribués

245 personnes ont bénéficié du dépistage volontaire

ADCOPS ACTION POUR LE DEVELOPPEMENT ET CONTRE LA PAUVRETE AU SAHEL
Rue 580 Porte 1118 Boulkassoumbougou
BP :E1960 TEL: 79 04 18 63 / 66 71 17 47 Bureau : 20 24 01 25
Email : adcops@yahoo.fr Siteweb : http ://adcops.over-blog.com
Bamako – Mali

NOTE SUCCINTE DE PRESENTATION

DE L'ONG A D CO P S

I. Historique

Après une longue expérience de travail dans le domaine du développement dans différentes régions du Mali ; un groupe de jeunes cadres s'est engagé à accompagner la dynamique de développement sur toute l'étendue du territoire malien.

Ainsi en janvier 1998 naissait l' « A D CO P S » de la volonté et du courage de dix (10) jeunes diplômés de formations diverses et ayant acquis de nombreuses expériences dans les projets de développement au sein d'organismes nationaux et internationaux notamment dans les régions de Ségou, Mopti et Tombouctou.

II. Création

L'A D CO P S est une Organisation Non Gouvernementale (ONG) nationale agréée par les autorités maliennes suivant récépissé N° 0100/MAT-DNAT du 23 janvier 1998. En outre, l'A D CO P S a signé un accord cadre N° 1017 le 03 juillet 1998 définissant le cadre juridique de son intervention.

III. Stratégie d'intervention

Finalité : Améliorer le cadre de vie des populations

Objectif principal : Valoriser les potentialités locales (en ressources naturelles et compétences humaines)

IV. Sous objectifs

- Attirer dans le milieu les acteurs extérieurs qui sont prêts à valoriser les potentialités locales ;
- Orienter les acteurs à s'investir dans les actions valorisant les ressources locales ;
- Utiliser les partenaires intermédiaires locaux pour mobiliser les ressources locales ;
- Utiliser les compétences des partenaires privés de développement, les services locaux pour la concrétisation des Actions ;
- Privilégier les compétences locales pour améliorer celles de l'AD COP S ;
- Repérer et valoriser les compétences en animation villageoise ;
- Amener les associations et groupements à pérenniser les actions qu'eux-mêmes ont initiés ;
- Responsabiliser les associations et groupements à toutes les étapes d'une action : de l'identification à l'évaluation.

V. Domaine d'intervention

- Environnement ;
- Hydraulique
- Santé ;
- Bonne gouvernance ;
- Lutte contre la pauvreté ;
- Éducation / Formation / Alphabétisation fonctionnelle ;
- Appui à l'organisation et à la gestion.

VI. Principes

L'A D CO P S est une Association qui part du fait qu'aucune œuvre humaine n'est parfaite ; et doit donc être constamment améliorée et adaptée à son environnement. Ainsi, les principes suivants sont de règles :

- Ouverture à toutes les bonnes volontés et aux progrès ;
- Liberté d'expression de tous les membres et sympathisants aux réunions ;
- Amélioration constante de la qualité du travail ;
- Rigueur et sérieux dans la gestion ;

 Respect des engagements pris avec les partenaires et des us et coutumes du milieu.

VII. Une stratégie originale issue du vécu

Les populations bénéficiaires sont entièrement impliquées à toutes les phases du projet :

. Identification ;

. Conception ;

. Recherche de financement ;

. Exécution / Réalisation ;

. Suivi-évaluation.

Les bénéficiaires seront entièrement responsabilisés pour la pérennisation des acquis ; la volonté de l'homme est déterminante dans toute action de développement, c'est la raison pour laquelle aucune action ne sera entamée si elle ne répond pas aux besoins prioritaires exprimés par les populations.

VIII. Les Organes

Les organes de l'association sont :

- L'Assemblée Générale (l'organe suprême)

- Le Bureau (l'organe exécutif)

- La Commission des Projets (chargée d'identification et l'élaboration des projets)

Il peut être créé fois des Comités Ad hoc.

A. <u>La composition du conseil d'administration</u>

- Un Président
- Un Secrétaire Général
- Un Secrétaire Administratif
- Un secrétaire à l'organisation
- Un secrétaire adjoint à l'organisation
- Un Trésorier Général
- Un Trésorier Général Adjoint
- Un trésorier adjoint

A. <u>La composition du bureau exécutif</u>

- Un Directeur exécutif

- Un assistant du président
- Un Secrétaire Permanent.

IX. Le partenariat élargi

Le développement étant à la fois globale et multisectoriel, il exige une collaboration de tous les partenaires.

L'expérience des membres de l'A D CO P S dans différentes localités du Mali a permis d'instaurer une collaboration avec les services techniques, les ONGs et Association, à ceux-ci il faut ajouter les Collectivités Décentralisées.

X. Les moyens de l'organisation

- Le siége de l'ONG est l'adresse si dessus sur l'entête à Boulkassoumbougou et des représentations (antennes régionales) à Kayes, Ségou, Mopti, Tombouctou.
- L'organisation dispose d'un manuel de procédure administrative financière ;
- L'organisation dispose d'un plan d'action stratégique ;
- L'organisation dispose des équipements informatiques (4 PC, 3 ordinateurs portable, 2 imprimantes 1 scaneur;
- L'organisation dispose des moyens de déplacement (un véhicule 4x4 5places, une voiture de liaison 5 places, 5 motos de terrain ;
- L'organisation dispose des moyens de communication (3 téléphone portable, 1 téléphone fixe, internet, cité web);
- l'organisation emploie deux agents de terrain ;
- L'organisation dispose de trois agents permanents.

XI. Zones d'intervention de l'ONG par action et durée.

- l'exécution des activités d'IEC en matière de PF dans la commune de Soufroulaye (région de Mopti) de septembre 1998 à septembre 2000 en partenariat avec le FASEF, coût total du projet 15 000 000F cfa ;
- Participation à l'écho SIDA de la fondation partage 1998et la formation des groupes de jeunes pour l'IEC sur les MST/SIDA dans la commune I ;
- l'équipement et le surcreusement de deux puits à grand diamètre pour l'Association des artisanes de Sangha (région de Mopti) de mars 1998 à mars 1999 en partenariat avec la représentation de l'ONG ADCOPS en France, coût du projet 12 000 000F cfa ;
- la mise en place du Groupement féminine de Amani (région de Mopti) en mai 1998 ;
- l'exécution des activités d'IEC en matière d'hygiène alimentaire et nutrition enfantine dans la commune de Sangha de mai 1998 mai 2000 en partenariat avec la représentation de l'ONG ADCOPS en France, coût du projet 7 500 000F cfa ;
- suivi-évaluation du projet de lutte contre l'ensablement à Tombouctou de l'ONG/OMADIS (Œuvre Malienne d'Assistance au Développement Intégré au Sahel) de Août 1998 – Août 1999, coût du projet 2 500 000F CFA ;
- la mise en place de deux (02) caisse de crédits à Amani et la formation des association féminine en gestion de caisse d'épargne, commune de Sangha (région de Mopti) de septembre 1998 à septembre 2000 en partenariat avec la BNDA, coût du projet 1 000 000F cfa ;
- la mise en place d'une banque de céréale avec un stock de 3 tonnes et la construction d'un magasin de stockage pour la commune Tenenkou (région de Mopti) de Octobre 1999 à janvier 2000 en partenariat avec la BNDA, coût du projet 2 000 000F cfa ;

- la mise en place et la formation de l'association féminine YEREDEME de DIO en gestion associative dans la commune DIO (cercle de Kati) de février à juin 2000 sur fond propre de l'ONG;
- L'exécution du projet « de conservation de la biodiversité » à Amani (commune de Sangha cercle de Bamdiangara) sur un financement du FEM (Fonds pour l'Environnement Mondial) Juillet 2000 à Novembre 2001coût du projet 15 600 000F cfa ;
- Les formations des formateurs (15 ONGs) pour le suivi des élections présidentielles précédentes du 1er au 15 avril 2002;
- Décembre 2001 à janvier 2003 exécution du projet " **Actions de renforcement de capacités des populations pour la protection de l'environnement** " au à Sangha (cercle de Bandiangara) sur un financement du FEM (Fonds pour l'Environnement Mondial) ; **coût total 32.452.300 f cfa** , FEM : **14.878.300 f cfa** , ADCOPS : **3.544.000 fcfa** , population : **14.030.000 fcfa**

Fixation mécanique et biologique **conduite de la régénération Naturelle à Sangha**

- Octobre 2004 à nos jours exécution du projet « **Actions de restauration de certaines essences forestières (Raphia , Bambou, Rônier, Sau et Lingué) dans les Communes Rurales de Badinko et de Sebekoro (Cercle de Kita)** » sur un financement du FEM (Fonds pour l'Environnement Mondial) ; **COUT TOTAL :53 873 100 F CFA, FEM/PPS: 18 900 592F CFA, FCIL : 6 657 508 F CFA, ONG : 3 625 000F CFA, POPULATIO: 24 690 000F CFA**

Allègement de la tâche des femmes dans le processus de transformation de la noix de karité en beurre **Restauration des espaces dégradée par le Rafia**

- Mai 2005 à mai 2007 exécution du projet « **Renversement de la tendance de dégradation du fleuve sankarani dans la Commune Rurale de Baya ».** sur financement du FEM(Fond pour

l'Environnement Mondial) COUT TOTAL : 47 202 949 FCFAFEM/PPS: 22 492 384 FCFA, AUTRES **: 24 710 565 FCFA**

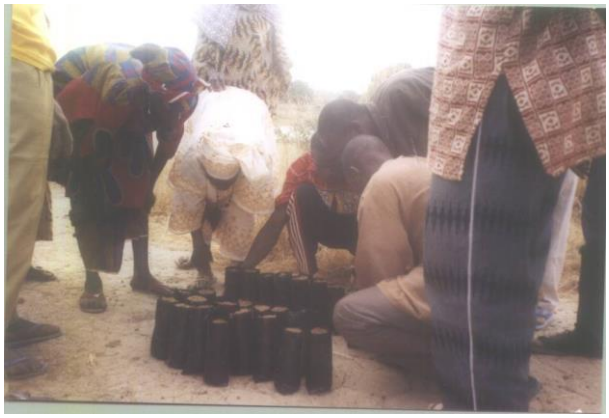

Formation des pépiniéristes **lancement du projet à Sélingué**

- Janvier 2007 à janvier 2009 exécution du projet en consortium avec l'ONG **DEFIS D'AVENIR «Restauration des terres pour la sauvegarde du Sankarani dans la Commune Rurale de Tankandougou » sur financement du FEM(Fond pour l'Environnement Mondial) COUT TOTAL : 45 086 621FCFA, FEM/PPS : 20 492 321FCFA, POPULATION : 21 741 000 F CFA, ADCOPS/DEFIS : 2 740 000FCFA .**
- Mai 2007 à mai 2009 exécution du projet « **Renforcement des capacités de la population pour le renversement de la tendance de pollution et de dégradation des sols dans la Commune Rurale de Baya ».** sur financement du FEM(Fond pour l'Environnement Mondial) COUT TOTAL : **47 483 642** FCFAFEM/PPS: **25 756 142** FCFA, Population **: 20 777 500 24 710 565 FCFA, ONG : 900 000FCFA ;**
- **décembre** 2010 à décembre 2012 exécution : Renforcement de la capacité d'adaptation des populations aux changements climatiques pour un meilleur équilibre des écosystèmes dans la commune rurale de Baya. sur financement du FEM(Fond pour l'Environnement Mondial) COUT TOTAL , c***oût total du projet :*** **109 067 550** ***FCFA, Subvention demandée au FEM :*** **23 197 650** ***F CFA,*** *apport* ***de la population :*** **25 770 000** ***F CFA, Apport ONG :*** **900 000** ***F CFA, Subvention ASDI:*** **59 199 900** ***F CFA ;***
- **janvier 2011 à janvier 2012 exécution du projet : Autopromotion de la population par l'augmentation du rendement des secteurs productifs à travers la maîtrise des mesures d'adaptation aux changements climatiques**.Le coût du projet est de : **81 869 900*F* CFA** ainsi reparti **:** ASDI : **59 199 900 FCFA**. ONG : **2 000 000** et population **: 20 670 000FCFA**

NOTE PRESENTATION

ONG ADESA

Brève description de l'ONG

ADESA (Association Pour le Développement du Sahel) est une organisation non gouvernementale de développement crée en 1990; agrée par le récépissé N° 428/MAT/DNATdu 24 Mai 1991 et l'Accord-cadre N° 232 du 19 juin 1991 par des cadres Maliens ayant des compétences diverses dans le domaine du développement en gestion de l'environnement. Cet accord-cadre est renouvelé sous le **n°0386 /000232 du 21 mars 2008.**

Adresse: BP: *2357*

Rue : *Avenue Cheick Zayed (Cour radio FR3) Oulofobougou-Bolibana*

Porte N° *17*

Fax : 23 58 67

Téléphone : *(Cellulaire) 6679 72 49*___**Courriel** adesacoul@yahoo.fr

1er Responsable : *Tiémoko COULIBALY, Directeur Exécutif*

2ème Responsable : *Sayon Keita, Coordinateur de Programmes / Projets*

Son but est **d'appuyer les structures d'organisation paysanne et tout autre groupe communautaire visés dans l'effort de prise en charge de leur propre développement.** L'ADESA mène des activités dans les domaines suivants :

- Protection de l'environnement

- Santé, Education et Promotion Féminine
- Développement des activités génératrices de revenus
- Hydraulique et assainissement en milieu rural et urbain
- l'Accès aux services sociaux de base
- Renforcement des capacités des acteurs en matière de gestion de développement local durable.
- Étude de milieu

Expériences de l'ONG

Il convient de souligner que l'ADESA s'est déjà impliquée dans cette lutte engagée par le gouvernement et les partenaires au développement qui est la lutte contre la pauvreté et la protection de l'environnement, en témoignent les projets :

Programmes/Projets	**Partenaires Financiers**	**Montants F CFA**	**Zones d'exécution**	**Durées**
Elaboration d'un PCAE	**STP/GTZ** **Quartier du fleuve** **Télé : 20231074**	5000 000	Dombila Cercle de Kati région Koulikoro	2002
Campagne nationale de reboisement	**DNEF** **Direction Nationale des Eaux & Forêts** **Tél : 20225049**	2 000 000	Bamako Samè	2003
Formation des élus locaux et comité villageois sur les textes réglementaires et législatifs en foresterie	**STP/GTZ** **Quartier du fleuve** **Télé : 20231074**	3 000 000	Sofara Cercle de Djenné région de Mopti	2003
Maître d'œuvre des activités de reboisement	**DNEF** **Direction Nationale des Eaux & Forêts** **Tél : 20225049**	4 680 475	Sofara Cercle de Djenné région de Mopti	2003

Projet de lutte contre la désertification et la restauration des terres dégradées	**STP/GTZ** **Quartier du fleuve** **Télé : 20231074**	3 302 800	Sofara Cercle de Djenné région de Mopti	2003/2004
Plantation d'arbres (terminalia ou arbre à étage)	**Groupement Professionnel des Pétroliers et le (STP/GTZ)** **Quartier du fleuve** **Télé : 20231074**	2 000 000	sur les deux artères de l'Avenue du Mali à l'ACI 2000 d'Hamdallaye	2004/2005
Installation de haies vives	**STP/DNCN** **Quartier du fleuve** **Tél : 20231074**	300 000	au **Parc des Hôtes** à l'ACI 2000 d'Hamdallaye	2005
contrat de prestation de service (plantation d'arbres à l'ACI 2000	**DNEF** **Direction Nationale des Eaux & Forêts** **Tél : 20225049**	1 642 000	à l'ACI 2000 d'Hamdallaye	2006
l'ADESA a eu le **(1er) premier prix** décerné par le Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement dans le cadre de la lutte contre la désertification	**Prix feu Moulaye DIALLO** **Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement** **Tél : 20295172**	1 000 000	Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement STP/GTZ	2006
Installation de moulin communautaire	**Solidarité Canada Sahel (SCS)** **Tél : 20209251**	3000 000	Sokonafing	1991

Distribution de produits PAM à l'Association féminine	**PAM Mali** **20 23 59 09**	produits PAM	Kalabancoro Association des femmes	1993
IEC en matière de lutte contre les MST /SIDA conduit par l'ADESA dans le cercle de Djenné	**USAID/Plan International** **Tél : 20230583**	22 470 888	Arrondissement de Sofara et Taga	1997/1999
Projet de formation des femmes en entreprenariat féminin	**l'APEP** **cercle de Djenné** **Immeuble SOGEFIH BP: 912**	5 150 000	Association TIESIRITON de Sofara Cercle de Djenné région de Mopti	2000
IEC en matière de lutte contre les IST/SIDA	**gouvernement de la République du Mali(PNLS) à Sofara cercle de Djenné**	11 951 467	Sofara Cercle de Djenné région de Mopti	2002/2003
IEC en matière de lutte contre les VIH/SIDA à	**La Banque Mondiale /MAP cercle de Djenné** **Tel :2029 57 11**	14 896 000	Femaye/ cercle de Djenné	2007/2008
Avenant/ CCDV/ Intégré	**La Banque Mondiale /MAP cercle de Djenné**	4 997 955	Femaye/ cercle de Djenné	2008
Atelier de formation et d'Information sur l'utilisation les Polluants Organiques Persistants (Pops) dans les 12 communes de Djenné	**PMF/FEM/PNUD** **Tél : 20291041**	**9 451 480**	12 Commune de cercle de Djenné	**Avril 2007-Mars 2008**
Contrat de prestation de service (Etudes de Milieux Naturels, Socio-	**DNEF/GEDEFOR/ASDI** **Tel : 20 24 47 18**	**3 000 000**	Cercle de Kangaba, Kati, Nara (région de koulikoro)	**Novembre 2009**

économique, Genre et VIH/SIDA				
Atelier de formation, d'Information, sensibilisation sur la problématique Genre et Gestion des ressources Naturelles, le VIH/SIDA dans le Cercle de Kati	**DNEF/GEDEFOR/ASDI**	**660 000**	Cercle de Kati, et kangaba (région de Koulikoro)	**Juin 2010**
Protocole de collaboration Reboisement de 20 ha	**AMADER** **Tél : 20 23 85 67**	5 500 000	Commune rurale de Karan et Balan-Bakama région de Koulikoro)	Mai 2010
Protocole de collaboration Reboisement de 20 ha	**AMADER** **Tél : 20 23 85 67**	5 500 000	Commune rurale de Karan région de Koulikoro	Juin 2011
Restauration et Conservation des ressources naturelles en voie de disparition	**PMF/FEM/PNUD** **Tél : 20291041**	20 206 868	Sofara Cercle de Djenné région de Mopti	Juillet 2012

Il regroupe à ce jour 58 membres dont 23 femmes avec les profils suivants :

- deux (02) professeurs d'enseignement supérieur
- quatorze (14) professeurs d'enseignement secondaire
- trois (03) ingénieurs en gestion de l'environnement
- deux (02) médecins
- deux (02) maîtres du second cycle
- trois (03 informaticiens
- sept (07) infirmiers

- trois (03 agents des eaux et forêts
- cinq (05) comptables
- sept (07) aménagistes
- quatre (04) juristes
- trois (03) techniciens supérieurs des eaux et forêts
- trois (03) techniciens de dessins bâtiments et constructions

Les Organes :

Elle est dirigée par 3 organes principaux :

- L'Assemblée Générale qui est l'instance suprême de l'ONG se réunit une fois par an en session ordinaire. L'Assemblée Générale est l'organe de décision ;
- Le Conseil d'Administration (CA) est composé de 12 membres. Le C A se réunit une fois par semestre.
- Le Bureau.

  Il est administré par un bureau de cinq (5) membres :

  – Un Directeur Exécutif ;
  – Un Chargé de programmes/projets ;
  – Un(e) Secrétaire Permanent(e) ;
  – Un(e) Trésorier(e) ;
  - Un Commissaire aux Comptes

Par décision de l'Assemblée Générale d'autres Commissions peuvent être créées.

O.N.G A.V.P.I.P

Appui pour la Valorisation et la Promotion des Initiatives Privées

Bamako – Hamdallaye –ACI—2000 – Près INPS Commune IV

Rue : 384 - Porte : 54, Imm : SANGARE, Tel. : (+223) 20 72 36 72 /

66735261 ;6678 00 81 ; E-mail :ong.avpip@yahoo.fr;goundo.sora@gmail.com

I. NOTE DE PRESENTATION DE L'ONG A.V.P.I.P

L'Association Appui pour la valorisation et la Promotion des Initiatives Privées (A.V.P.I.P) est une Organisation Non gouvernementale Nationale à but non lucratif, crée en 1997 et **agréée le 28 Janvier 1998 par l'accord cadre N° 00966 MATS-DNAT, renouvelé sous le N°0403/000966 du 25 Mars 2008** en vue d'apporter un appui –conseil aux communautés locales, une assistance technique aux organisations, associations et groupements à tous les niveaux sur le Territoire National avec un accent particulier accordés à la protection de l'Environnement, à la promotion des droits de l'enfant et de la femme , au renforcement de la Décentralisation , à la Formation et au Renforcement des capacités .

L'ONG A.V.P.I.P a son siège à Bamako Hamdallaye ACI 2000 Près de INPS C.IV Rue : 384 Porte : 54, Tél. :66 78 00 81 / 66 73 52 61

Le Siège coordonne toutes les activités des antennes, gère les relations avec les partenaires financiers et s'occupe de formation, d'étude et d'expertise.

Les antennes constituent des agences, d'élaboration et d'exécution des activités de terrain ; elles travaillent en étroite collaboration avec les populations à la base, les collectivités décentralisées (Mairies) avec qui elles identifient, conçoivent, et réalisent les projets de développement.

1.1 **Vision de l'ONG** : Développement humain durable, global et multiforme s'appuyant sur une approche participative de bas en haut dans une société de paix, d'équité et de justice soucieuse du bien-être de tous ses citoyens sans distinction de race, de religion, d'opinion et de sexe.

1.2 **Mission de l'ONG** : Contribuer à la Valorisation et à la promotion des Initiatives locales pour un Développement Humain Durable des communautés à la base.

1.3 Les objectifs de l'ONG sont :

1) Contribuer à l'assise d'une éducation et d'une culture environnementale de protection et de gestion des ressources naturelles et de développement des ressources énergétiques renouvelables
2) Contribuer à la promotion et la valorisation des initiatives communautaires.
3) Œuvrer à la promotion et à la protection des droits de l'enfant
4) Lutter contre la maltraitance, l'exploitation, l'exode et le trafic des enfants.
5) Promouvoir la création d'emploi et la formation professionnelle des jeunes.
6) Contribuer à la lutte contre MST/VIH/Sida, MGF
7) Promouvoir les nouvelles stratégies de la santé de la reproduction
8) Promouvoir l'économie verte dans le contexte du Développement Durable et de l'éradication de la pauvreté ;
9) Renforcer les capacités des organisations communautaires dans le domaine de la gouvernance locale, de l'éducation, de la santé et du développement social.
10) Accompagner les organisations communautaires dans le processus de décentralisation, de mobilisation des ressources financières internes et partenariales et d'évaluation des actions de développement.
11) Renforcer les capacités des organisations communautaires dans le domaine de la prévention et la gestion des conflits.
12) Favoriser l'éclosion, la vulgarisation et le développement des systèmes financiers décentralisés et de la micro-finance.
13) Appuyer les actions de lutte contre la pauvreté.

II. COMPETENCES DE L'ONG :

L 'ONG AVPIP capitalise des ressources humaines pluridisciplinaires avec une équipe composé d'administrateur civil, de juriste, d'économiste, d'ingénieur, de médecin, de sociologue, de gestionnaire, d'experts en développement social, d'agents de développement communautaire, bref de personnes ressources avec une expérience confirmée. Son expérience se mesure surtout à celle de ses membres.

Toutefois l'ONG AVPIP a capitalisé durant ces années d'existences une expérience dans plusieurs domaines dont entres autres les domaines suivants :

- Conception et Réalisation de Projets de Développement
- Maitrise d'ouvrage déléguée
- Évaluation des projets
- Appui conseil, IEC/CCC sur le VIH/SIDA
- Genre et développement
- Protection et promotion des droits de l'enfant
- Animation participative en matière d'hygiène et assainissement, santé de la reproduction, communication pour un changement de comportement

- Education civique pour le développement au niveau communautaire
- Diagnostic participatif (formulation, conception et élaboration des projets et programmes).
- Formation des formateurs
- Organisation et Développement Institutionnel des groupements féminins, des jeunes et des enfants
- Appui conseil pour la Création et la gestion d'entreprises
- Etude d'impacts environnementaux de projets de développement
- Elaboration de plan de développement communal
- Plaidoyer/Lobbying, leadership
- Aménagement pastoral et forestier
- Décentralisation - droits - devoirs du citoyen
- Planification stratégique
- Etude prospective du milieu
- Administration et gestion des projets
- Audit social.

III. EXPERIENCES PROGRAMMATIQUES DE l'ONG :

De l'obtention de son accord cadre en 1998 à nos jours, l'ONG –AVPIP a initié et exécuté plusieurs projets de développement en faveur de certaines populations à la base: Nous pouvons citer entre autres :

- A Bandjougoubougou, un quartier périphérique à 13 km de Bamako sur la route de Koulikoro, l'ONG a conduit des séances d'alphabétisation pour les femmes de la localité. Partenaire : 1999
- L'ONG a également initié et exécuté un projet de formation en micro-crédit et épargne en faveur du groupement de femmes de Bossokano avec l'appui financier de l'APEP (Agence pour la Promotion des Entreprises Privées). Partenaire : **APEP 1999**
- AVPIP a exécuté un programme de formation des artisans de Bassiknou (République Islamique de Mauritanie) en confection de charrues, charrettes, foyers améliorés, semoirs dogon. **Partenaire : ONG ACCORD Mauritanie 2001 - 2002**
- L'ONG a encadré des écoles fondamentales en reboisement dans le cadre de l'éducation environnementale des élèves notamment l'école fondamentale de Diré et de Séro (Région de Kayes). Partenaire : **STP/CIGQE 2002**
- A Diré (région de Tombouctou), l'ONG a encadré le groupement des femmes de Bossokano (une association de près de 120 membres avec laquelle elle est en partenariat) en reboisement et maraîchage ce qui a permis à ce groupement de femmes d'acquérir un terrain d'une superficie de quatre hectares pour maraîchage et reboisement avec l'appui financier du STP/CIGQE et le PACT / GTZ (Projet exécuté à la satisfaction des autorités Administratives et communales, des services techniques et des populations). **Partenaire : STP/CIGQE – PACT GTZ 2002**
- L'ONG a également participé à la Campagne Nationale de Reboisement 2002- 2003 lancée par le Président de la République, sur financement du Ministère de l'Environnement et sous le parrainage du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale (reboisement de 10 Ha à Samé - Sirakoro). **DNCN 2003**
- l'ONG AVPIP a également exécuté un programme d'installation de plates-formes multifonctionnelles dans les Régions du Nord du Mali dans le cadre d'un Partenariat avec le Projet Plates-Formes Multifonctionnelles basé à Sévaré. **PNUD 2003-2004**
- l'ONG AVPIP a également conduit et exécuté en partenariat avec GCOZA – Mali un projet d'étude sur « La Problématique des Périmètres irrigués Villageois (PIV) au Nord Mali. Financement **GCOZA-Norvège (NORAD) 2005**
- L'ONG a exécuté un projet sur : Femme et Citoyenneté : droits et devoirs du citoyen, projet exécuté en partenariat avec le SECO-ONG **(financement Fonds de micro financement de la Banque Mondiale) 2006** dans la région de Koulikoro
- l'ONG AVPIP a également conduit et exécuté en partenariat avec GCOZA – Mali un projet d'étude sur « Les Enjeux nationaux de la protection du bassin du fleuve Niger contre les pollutions. Financement **GCOZA-Norvège (NORAD) 2007**
- L'ONG a exécuté un projet d'appui à la lutte contre les Mutilations Génitales Féminines à Nioro du Sahel, sous financement du **Global fund for Women 20**07

- L'ONG a d'exécuté en partenariat avec le Haut Conseil National de Lutte contre le VIH/Sida (HCNLS) à travers SE/HCNLS/AGC un projet d'appui conseil et de sensibilisation sur le VIH/SIDA dans la commune de Soumpi (cercle de Niafunké) **HCNLS/MAP 2007** ;
- AVPIP a exécuté un projet de renforcement de capacité des femmes de Dialakoroba pour leur pleine participation à la vie publique. Partenaires : **CCA-ONG et Fonds de micro financement de la Banque Mondiale 2010**
- Parmi ses projets en cours actuellement on peut citer le partenariat AVPIP avec le Programme des Plateformes Multifonctionnelles du Mali de lutte contre la pauvreté. L'ONG AVPIP est chargée du suivi évaluation de ces PTFM dans la région de Kayes depuis **2009 (Financement PNUD)**
- Le Partenariat AVPIP/NSIA-Vie-Mali pour le projet de prêts remboursables sans intérêt sur une durée d'un an accordés aux associations et groupements organisés des femmes
- Le projet d'amélioration des moyens d'existence de la population de Bossokano (Diré/Région de Tombouctou pour leur adaptation aux changements climatiques **(Financement de la Coopération Suédoise (ASDI) à travers le RESO CLIMAT**
- L'ONG AVPIP encadre l'Association « Clinique Environnement » dans le domaine du reboisement et la production de plants dans le cercle de Kita, Région de Kayes

L'ONG AVPIP fait partie de plusieurs réseaux d'ONG dont :

- Le RESO Climat Mali
- Le GCOZA-Mali (Groupe de Coordination des Zones Arides)
- PAN/Mali (Programme Africain Network)
- PNE/MALI (Partenariat National de l'EAU)
- CAFO (Coordination des Associations et ONG Féminines du Mali)
- Le RACC/CLACC-Mali,
- RADE, etc.

L'ONG/AVPIP est constituée d'hommes et femmes dont l 'amour pour le développement fait qu'ils sont présents à tous les foras, dans toutes les organisations de la société civile nationale, sur tous les chantiers de développement national et de sauvegarde de notre cadre de vie, de lutte contre la pauvreté, pour un développement humain durable.

IV. DOMAINES D'INTERVENTION

* Environnement, Changement climatique, Sécurité alimentaire
* Agriculture, élevage et pêche
* Santé – Eau - Hygiène – Assainissement – Nutrition
* Développement économique et social
* Genre, Promotion de la femme et de l'enfant
* Education, Formation, Renforcement de capacité, Information et Sensibilisation
* Gouvernance Démocratique, citoyenneté
* Aide d'urgence humanitaire
* Art et culture, Artisanat et Tourisme,

V. <u>ZONES D'INTERVENTION</u>

- **Zones opérationnelles** : **District de Bamako** et région de **Koulikoro**, **Siège à Bamako**, **Mopti** (Antenne à Sévaré), **Tombouctou** (antenne à Diré), **Kayes** (Point focal à Kayes), **Ségou** (Point focal à Ségou)- **Sikasso** (Point focal à Sikasso ville)

L'ONG A.V.P.I.P dispose en plus de son personnel permanent, d'experts qualifiés dans plusieurs domaines du développement global et du développement humain durable ; Cette expertise est mise à la disposition de l'ONG chaque fois que le besoin se présente.

VI. <u>ADRESSE</u>

<u>SIEGE :</u> Hamdallaye : Zone ACI 2000 Près de Bureau INPS, C.IV, Rue : 384 – Porte : 54, Imm. : SANGARE.

VII. PERSONNES DE CONTACT

***Mme Goundo SISSOKO (Econoniste), **Présidente**, **Point Focal National au Mali du Réseau Africain pour les Droits environnementaux (RADE),** Tel.: (+223) 66 78 00 81

**M. Mamadou Demba KOUYATE (Administrateur Civil) Directeur Exécutif

Tel.: (+223) 66 73 52 61, E-mail: **ong.avpip@yahoo.fr**

E-mail: **ong.avpip@yahoo.fr** ; **goundo.sora@gmail.com**

*M. Sidi Mohamed ARBY (Socio-Anthropologue) Responsable des Programmes,

Tel.: (+223) 66 52 68 53 ; (+223) 76 35 99 18; (+223) 20 72 36 72.

Présentation de l'ONG ASFEM

1 Présentation de l'organisation

Nom **: ASFEM (Association Actions pour le Sursaut de la Femme Malienne)**

Localisation : **Bamako**

Date création : **05/01/2003**

Nombre de membres : **9**

N°récépissé : 0002/MATCL-DNI du 8 janvier 20004

N° Accord cadre : 0343/001926 du 17 mars 2008

Missions :

Les interventions de l'ASFEM visent à contribuer au développement socioéconomique du Mali par l'appui aux initiatives des populations défavorisées et par la promotion des droits humains

Objectifs :

- Renforcer la capacité d'action des femmes surtout celle des plus défavorisées ;

- Informer et sensibiliser les communautés sur les droits des femmes et des enfants ;

- Appuyer les activités de protection de l'environnement et d'assainissement ;

- Renforcer la capacité économique des femmes.

Zone et domaine d'intervention de l'ONG

Zone : ASFEM intervient aussi bien en milieu rural qu'urbain en République du Mali

Domaines d'intervention :

- la santé
- l'économie/entreprenariat féminin
- l'éducation
- le plaidoyer/lobbying
- l'environnement
- Agriculture/Elevage

Activités principales :

- Formation et information

- IEC en matière de santé de la reproduction et de survie de l'enfant

- Assainissement et hygiène du milieu

- Agroforesterie, protection de l'environnement

- Activité génératrice de revenu (AGR)

- Changements Climatiques

- Plaidoyer - lobbying.

Projets exécutés

- Le projet Développement de prototypes de fermes économiques dans le système de production agricole (Eco ferme) à Guénébé (Nara), (**3 465 000 F CFA**)
- Le projet Intégré d'adaptation aux changements climatiques (PIACC) des populations riveraines de la Forêt classée des Monts Mandingues, Cercle de Kati, Région de Koulikoro au Mali, (**14 536 500 FCFA**)
- Le projet Plaidoyer pour la prise en compte des technologies d'adaptation de l'agriculture aux effets des changements climatiques dans le PDSEC de quatre communes dont deux de la région de Koulikoro et deux de la région de Ségou. (**19 530 000 F CFA)** (en consortium réseau GCOZA)
- Projet d'amélioration de la production agricole et de la gestion de l'environnement naturel face aux effets des changements climatiques dans la commune rurale de N'gorkou (Nianfunké), (**35 048 428 F CFA**)
- Projet formation des élus, agents forestiers et sous préfets à la gestion décentralisée des forêts (Kita, Bafoulabé, Kayes, Nara, Kangaba, Kati). (**14 500 000 F CFA**)

- Projet Amélioration de la résilience de l'élevage dans la commune rurale de N'gorkou (cercle de Nara) (**14 000 000 FCA)**
- Promotion et vulgarisation des plantes nutritives par GCOZA et les Organisations Féminines de la CAFO (**3 282 300 F CFA**)
- Projet Appui au maraichage dans la commune rurale de N'gorkou, (**28 987 997 F CFA**)
- Amélioration de la production agricole et de la gestion de l'environnement naturel face aux changements climatiques dans la commune rurale de N'Gorkou

Coordonnée :

- Adresse : **Association Actions pour le Sursaut de la Femme Malienne, Kalaban Coura ACI, Route de l'aéroport, Rue : 294, Porte : 24**

Téléphone : **76 03 01 03**

Fax :

E-mail : asfem_mali@yahoo.fr / ba_coulou@yahoo.fr